

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RÉD., ADM et PUBL., Le Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél. réd. (039) 3 10 88, tél. adm. et publ. (039) 3 10 87, CCP 23 313. Lausanne: Saint Pierre 1, tél. (021) 22 69 10, CCP 10 8300 Genève: Argand 4 tél. (022) 32 42 40, CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr. 3.50, 3 mois Fr. 10 — 6 mo's Fr. 20 — 1 an Fr. 40 — LE NUMÉRO 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt Rédacteurs Eugène Maléus (Le Chaux-de-Fonds) Octave Heeger (Lausanne) Louis Picquet (Genève).

Aux Chambres fédérales: Changement d'orientation en politique étrangère?

L'examen de la gestion du Département politique fédéral s'est terminé, comme nos lecteurs le savent, par un exposé très fouillé du conseiller fédéral Willy Spuhler, qui est, depuis six mois, le chef de notre diplomatie. Le thème central de ce discours était l'éventualité de l'adhésion de la Suisse à l'Organisation des Nations-Unies.

L'intervention de notre nouveau ministre des Affaires étrangères était attendue avec une impatience parfois teintée de scepticisme. La traditionnelle stabilité, la rigoureuse prudence de notre politique étrangère ne peuvent guère déboucher sur des actions spectaculaires. De plus, il est connu que les affaires du Département politique sont celles qui intéressent le plus les autres membres du collège gouvernemental. Il en est du reste bien ainsi, car l'action politique de ce département, action qui dépasse nos frontières, détermine pour une bonne part notre destin. Cela entraîne toutefois, comme inévitable conséquence, une liberté d'action plus réduite pour le chef du Département politique, par rapport à celle dont jouissent les autres conseillers fédéraux.

Le discours de W. Spuhler devait donc forcément être nuancé, mais l'orateur n'a pas, pour autant, esquissé les difficultés. L'intérêt de la Suisse exige un examen constant de l'éventualité de son adhésion à l'ONU, à la lumière de trois critères fondamentaux: a) l'évolution interne de la grande organisation internationale; b) l'évolution de la situation internationale; c) l'évolution de nos propres intérêts en politique étrangère. L'appréciation de ces différents éléments ne doit pas nous faire perdre de vue la constante dominante de notre politique extérieure qui est et qui reste la sauvegarde de notre indépendance et la liberté de nos citoyens.

« Notre politique de neutralité, a précisé le chef du Département des Affaires étrangères, est notre moyen d'affirmation, face au monde, de cette volonté. Ceci dit, nous devons pourtant reconnaître que l'ONU de 1966 n'est plus celle de 1945. » Le nombre des Etats membres a passé de 50 à 117. La plupart des nouveaux venus n'existaient pas encore au moment où fut fondée l'ONU. Le rapport des forces, la pratique et le climat politique de l'organisation se sont profondément modifiés. L'unité des grandes

puissances s'est révélée illusoire. Par conséquent, les actions punitives envisagées par la Charte de l'ONU ne purent jamais être appliquées et l'action s'est, de plus en plus, déplacée vers des méthodes persuasives pour le maintien de la paix. L'interprétation actuelle de la charte permet, sans autre l'adhésion d'Etats neutres comme, par exemple, l'Inde, la Suède et l'Autriche. Il est vrai que la neutralité de ce dernier pays ne bénéficie pas, sur le plan international, de la même reconnaissance formelle que la nôtre. Pourtant, même la neutralité de la Suisse n'aurait pas eu à souffrir du fait de notre adhésion à l'ONU, car toutes les interventions de cette dernière se sont faites sur une base volontaire. Nous ne pouvons pas, pour autant, ignorer la charte; elle garde force de loi. L'idée de la sécurité collective et celle de la neutralité sont difficilement conciliables. Contrairement aux anciennes dispositions de la Société des Nations, la Charte de l'ONU contient un certain nombre de règles prévoyant des exceptions à l'obligation de participer à des actions collectives. Donc, il existe des dispositions de droit rendant possible la sauvegarde de notre neutralité à l'intérieur de l'ONU.

Abordant le problème des casques bleus, Willy Spuhler a précisé que cet objet était étudié pour lui-même et sous ses différents aspects par les Départements militaire et de justice. Mais, une fois encore, cet aspect particulier du problème n'implique pas une hypothèque prise sur notre politique de neutralité.

Les relations entre Etats se déroulent de plus en plus sur le plan multilatéral. L'ONU devient, par la force des choses, le principal centre de la détermination de la politique mondiale. Le droit international s'élabore toujours davantage dans le cadre des organisations des Nations Unies. A longue échéance, l'absence de notre pays serait la cause d'un isolement insupportable.

Parlant ensuite de la solidarité de la Suisse, l'orateur a souligné que ce mot signifiait aussi participation. Il a conclu son discours par ces mots: « Un pays qui n'est uni ni par un sang commun, ni par une même langue, doit, plus que n'importe quel autre, prendre soin de participer aux courants de la pensée universelle et se

préparer à une confrontation avec cette dernière. »

L'indéniable intérêt de ce discours n'est pas dans les nuances qu'il exprime: un exposé de cette importance ne peut être que le reflet de la pensée du gouvernement et non de celle d'un homme. Il n'en demeure pas moins que l'influence de ce dernier sur la conception du Conseil fédéral est nettement perceptible. Par rapport au dernier discours-ministre de M. Wahlen, l'évolution est marquée. Evidemment il ne s'agit pas d'un virage, mais c'est tout de même l'amorce d'une courbe. Pour notre ancien ministre des Affaires étrangères, les arguments négatifs pesaient plus lourd que ceux en faveur de notre adhésion à l'ONU. Aujourd'hui, le Conseil fédéral reconnaît qu'il y a équilibre et que, bientôt, la balance pourrait pencher de l'autre côté.

Cette évolution va dans le sens de nos aspirations et des principes contenus dans notre programme. Ne lisons-nous pas, en tête de son premier chapitre, le passage suivant:

« Le Parti socialiste suisse soutient les efforts qui tendent à unir l'Europe et le monde en une fédération libre et démocratique. Les socialistes approuvent donc le principe et admettent la nécessité de l'adhésion de la Suisse aux Nations Unies, tout en sauvegardant sa neutralité militaire. »

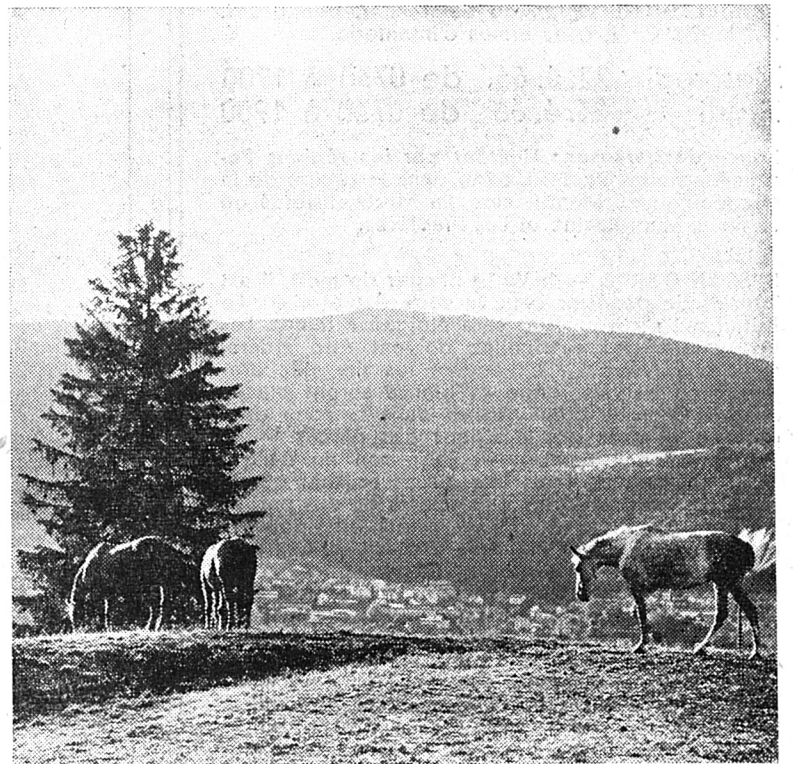
Pourtant, avec le conseiller fédéral Spuhler, nous insistons sur un dernier point: Une telle décision ne pourra être prise que par le peuple, en pleine connaissance de cause. Aussi il est indispensable d'informer, inlassablement, jour après jour et d'une manière objective et complète. Puissent ces lignes être une modeste contribution dans ce sens.

JEAN RIESEN.

BERNE: A la Banque Nationale. — M. W. Schwegler ayant démissionné de ses fonctions de chef du premier département de la Banque Nationale Suisse et de président de la Direction générale, le Conseil fédéral a fait appel pour lui succéder à M. E. Stopper, actuellement directeur de la division du commerce du Département fédéral de l'économie publique.

BERNE: Publicité à la TV. — A partir du 1^{er} janvier 1967, la minute de publicité à la télévision coûtera 7000 fr, contre 6000 fr, actuellement.

Le Jura, terre de paix



Dans un paysage tout de sérénité, presque austère, qu'adoucissent le soleil d'été, des chevaux s'ébattent paisiblement. Serai-ils plus sages que les humains? (Notre photo: pâturage au-dessus de Moutier.)

L'« affaire » de Witzwil

Résolution socialiste à Genève

La section Rive gauche-Plainpalais du Parti socialiste genevois, réunie en assemblée générale, jeudi 16 juin, a pris connaissance avec une vive indignation, des brutalités inqualifiables auxquelles se sont livrés des gardiens du pénitencier bernois de Witzwil, à l'encontre de paisibles manifestants dont le seul crime était de protester contre l'incarcération d'un objecteur de conscience, détenu avec des criminels de droit commun.

Devant de tels procédés qui déshonorent leurs auteurs et portent atteinte

au renom de notre pays, la section Rive gauche-Plainpalais du Parti socialiste genevois invite ses représentants au Conseil national à intervenir avec vigueur afin que toute la lumière soit faite sur cette pénible affaire et que les coupables soient justement châtiés.

Notons, par ailleurs, que l'association du personnel du canton de Berne a publié un communiqué dans lequel elle prend la défense des employés du pénitencier.

Les minorités linguistiques dans l'administration

Le Conseil fédéral a donné, le 23 novembre 1965, des instructions très précises aux divisions, en ce qui concerne la représentation des minorités linguistiques dans l'administration.

Le conseiller national Germanier (rad. VS) ayant demandé si ces prescriptions sont appliquées le Conseil fédéral a répondu notamment:

« Les nouvelles instructions concernant la représentation des minorités linguistiques ont été données il y a

un peu plus de six mois seulement. Il est clair qu'après si peu de temps, il n'est pas possible de produire des statistiques sûres, mais on peut signaler que le 36% des aspirants de douane et le 48% des gardes-frontières recrutés en 1966 appartiennent aux minorités linguistiques. Des résultats tout aussi encourageants sont enregistrés au Département politique.

« Le Conseil fédéral ne pense pas qu'il soit nécessaire d'instituer un système de contrôle. Un tel système ne ferait qu'alourdir l'appareil administratif sans garantir une plus grande efficacité des instructions. » (Réd.: Est-ce si certain?)

« Nous avons — soif ! »



Même les plus jeunes d'entre nous ont soif quand règnent des températures comme celles de ces derniers jours. Et même s'ils ne chantent pas (encore) en chœur « Nous avons — soif ! », ils savent se mettre à l'aise pour boire. A la vôtre!

Cela s'est passé en Suisse...

BERNE: Au sujet de Witzwil. — Samedi à 15 h. 30, sur la place de la Gare de Berne, une vingtaine de personnes dérouleront deux banderoles disant (en français et en allemand) « Que se passe-t-il à Witzwil ? »

La petite manifestation à Berne a pour but de distribuer au public de notre capitale, un papillon décrivant ce qui s'est passé à Witzwil, et demandant que les autorités fassent une enquête concernant l'état d'esprit des gardiens de ce pénitencier.

SION: Objecteur de conscience. — Michel Monod, qui termine ses études de pasteur, sera jugé pour objection de conscience jeudi 23 juin à 9 h. 30, au Casino de Sion, salle des pas perdus.

DELEMONT: Les comptes communaux sont approuvés. — Le Conseil communal (exécutif) vient d'approuver les comptes communaux pour l'exercice 1965. Il boucle favorablement et laisse apparaître un excédent de recettes de 212 585 fr. 35, avec 5 416 320 fr. 10 aux recettes, et 5 203 734 fr. 75 aux dépenses. Le budget prévoyait un déficit de 110 782 fr. Quant au bilan, la fortune se situait à 3 746 997 fr. 94 au 31 décembre 1965 et à 3 553 016 fr. 69 au 1^{er} janvier 1966. Il y a donc augmentation de fortune de 213 981 fr. 25.

Fribourg: Remous conservateurs

Le Parti conservateur relance ses activités. Les séances de comités de districts se multiplient. Les électeurs de la capitale ont reçu — ou vont recevoir — des invitations à contribuer aux frais de la campagne électorale et à participer à des réunions politiques.

Des groupes chrétiens-sociaux indépendants seraient même en voie de création en Veveyse et à Fribourg même.

Que peut signifier la constitution d'un parti chrétien-social distinct de l'actuelle formation majoritaire? A coup sûr, ce dédoublement intervenant maintenant, semble être une simple manœuvre électorale.

Rien de fondamental ne changera, et l'indépendance dont jouira le nouveau groupe ne sera guère différente de celle dont il bénéficie actuellement.

Enfin, l'événement le plus important est « l'épuration au sommet »,

dont le Parti conservateur a donné l'exemple. M. Ackermann est remplacé par M. Paul Torche à la présidence du parti.

La touchante unanimité qui a porté le conseiller aux Etats aux commandes du parti ne fera pas oublier les reproches amers dont il fut l'objet depuis sa démission du gouvernement.

En tout cas, ses anciens collègues du Conseil d'Etat n'ont rien oublié, eux qui prônaient la candidature de M. Roulin à la présidence du parti.

On ne peut dire que le Parti conservateur a surmonté la crise qu'il connaît depuis l'année dernière. Cette semaine, le secrétaire cantonal de ce parti, M. Monfèrini parlait aux Jeunes conservateurs du « courage en politique ». Ce thème kennedien par excellence est toutefois loin de pénétrer tous les cadres du parti; si l'on en juge par le texte de la con-

vocation, adressée aux électeurs du quartier des Places. L'analyse de la situation qui y est contenue est extrêmement courte. Prétendre que la défaite du printemps dernier est due à la « démagogie électorale » des adversaires du conservatisme témoigne d'un refus de considérer la réalité en elle-même. L'action de M. Torche parviendra-t-elle à refaire l'unité du parti majoritaire autour de thèses plus réalistes? Ou bien renforcera-t-elle l'aile droite libérale et creusera-t-elle ainsi un fossé plus profond à l'intérieur même du parti?

On sera bientôt fixé. Mais à première vue, il semble que les conservateurs cherchent davantage à mordre sur la frange de la droite plutôt que sur la marge de gauche: en ce cas, le remplacement de M. Ackermann par M. Torche n'annoncerait guère de changement au plan politique.

N.

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu comme il suit :

Dans la région : Les Pradières—Mont-Racine, Carte 1 : 50 000, vallon de Saint-Imier, feuille 232. Par la Cp. GF 2, avec armes d'infanterie.

Mercredi 22. 6. 66 de 0730 à 1900
Jeudi 23. 6. 66 de 0730 à 1900

Zones dangereuses : Limitées par les régions Petites-Pradières, Pt. 1430, crête dans la région de la Grande-Racine, Mont-Racine, La Motte, lisières de forêts E, Mont-Racine et Les Pradières.

MISE EN GARDE. — 1. Vu le danger de mort, il est interdit de pénétrer dans la zone dangereuse. Le bétail qui s'y trouve en sera éloigné à temps. Les instructions des sentinelles doivent être strictement observées. — 2. Pendant les tirs, des drapeaux ou ballons rouge et blancs seront placés en des endroits bien visibles dans la zone dangereuse et près des positions des pièces. — 3. **Projectiles non éclatés.** — En raison du danger qu'ils présentent, il est interdit de toucher ou de ramasser les projectiles non éclatés ou des parties de projectiles (fusées, ogives, culots, etc.) pouvant contenir encore des matières explosives. Ces projectiles ou parties de projectiles peuvent exploser encore après plusieurs années. — La poursuite pénale selon l'article 225 ou d'autres dispositions du Code pénal suisse demeure réservée. — Quiconque trouve un projectile ou une partie de projectile pouvant contenir des matières explosives est tenu d'en marquer l'emplacement et d'aviser immédiatement la troupe la plus proche ou le poste de destruction de ratés. — 4. Les demandes d'indemnité pour les dommages causés doivent être faites au plus tard dix jours après les tirs. Elles doivent être adressées au commissaire de campagne par l'intermédiaire du secrétariat communal, qui procure les formules nécessaires. — 5. Toute responsabilité est déclinée en cas de dommages dus à l'inobservation des instructions données par les sentinelles ou celles figurent sur les publications de tir.

Poste de destruction de ratés : Cp. Gardes-Fortifications 2, tf. 038/5 49 15. N° de tf. du PC, 038/5 49 15.

Office de coordination de la place de tir des Pradières : Cp. Gardes-Fortifications 2, 2006 Neuchâtel.

Neuchâtel, le 7. 6. 66.

Les points saillants

- Une assurance populaire de «La Baloise» est à la portée de chacun.
- Les primes sont encaissées régulièrement selon désir.
- D'après les nouveaux tarifs, la somme assurée double est payée en cas de décès ensuite de maladie et la somme assurée triple en cas de décès par accident.
- «La Baloise» garantit un service irréprochable à la clientèle, des primes avantageuses, des conditions favorables et une pratique correcte des règlements. Qui s'y fie jouit de la protection d'une compagnie d'assurances comptant plus de 100 ans d'expérience.
- Ce sont les points saillants!



LA BALOISE-VIE
Aeschenplatz 7
Bâle

Prêts rapides

- Pas de caution jusqu'à Fr. 10 000.—
- Pas de demande de renseignements à l'employeur ni au propriétaire.
- Conditions sérieuses.



Veillez nous envoyer ce coupon aujourd'hui encore. Vous trouverez un ami en la banque spécialisée depuis 50 ans.

Banque Procrédit
Fribourg, Tél. 037 / 26431

Nom
Prénom
Rue
Localité

TIF 6568

Toscanelli
*un plaisir sage...
et de longue fumée*

10 pièces Fr. 1.60
nouvel étui plat de 6 Fr. 1.—

POLICE: 17

OFFRES D'EMPLOI



République et Canton de Genève

Département de l'instruction publique

engage pour le 29 août (éventuellement le 1^{er} septembre)

Une employée de maison

- pour travaux d'entretien, service d'office et de table;
- logement et nourriture sur place;
- place stable.

Pour renseignements: prendre rendez-vous par téléphone (33 32 14) avec la direction de la Maison des Charmilles.



Les Services Industriels de Genève

ouvrent une inscription publique en vue de pourvoir plusieurs postes d'

aide-contrôleur

au Service de l'électricité

Les candidats doivent:

- être âgés de 27 ans au plus; toutefois, ceux dépassant cet âge et de moins de 40 ans révolus peuvent s'inscrire sous réserve qu'ils remplissent en cas de nomination les conditions financières spéciales de la caisse d'assurance du personnel;
- être de nationalité suisse;
- être titulaires du certificat fédéral de capacité de monteur électricien;
- justifier de quelques années de pratique.

Avantages offerts :

- stabilité de l'emploi,
- caisse d'assurance étendue; caisses maladie et accidents;
- semaine de 5 jours.

Les intéressés sont invités à retourner cette annonce dûment remplie au secrétariat général des Services Industriels de Genève, bâtiment du pont de la Machine, d'ici au samedi 2 juillet 1966, dernier délai.

Nom: _____ Prénom: _____

Date de naissance et lieu d'origine: _____

Domicile: _____ Téléphone: _____

**Grand choix
Prix avantageux**

MEUBLES
Leitenberg
TAPIS - Rideaux

La CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/3 30 47 Grenler 14

Grand Rue 4
Tél. 5 17 12

Vuilliamet
ELECTRIQUES
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL

COMMINOT
maître opticien

ne pas perdre de vue
Hôpital 17 — Neuchâtel

SAPOURS
KERNEN
LE CRÉT-DU-LOCLE

Voyez notre exposition permanente

Venez et demandez spécialement à voir et comparez nos

Pantalons d'été
pour dames dès Fr. 19.—
pour hommes dès Fr. 29.50

Haute qualité à prix populaires
Parc pour autos Facilités de paiement

CRÉDIT
RAPIDE
DISCRET
COULANT

**Meubles GRABER
AU BUCHERON**

La CCAP

garantit l'avenir de vos enfants

Neuchâtel
Tél. (038) 5 49 92

TELEVISION

Appareils de télévision à l'abonnement dès Fr. 34.— par mois modèles «Rebuilt» dès Fr. 24.— par mois, Service compris. Conditions de paiement au comptant avantageuses. Conseils de notre représentant régional, expert en la branche:

Jean Chardon
rue de l'Évole 58, 2000 Neuchâtel
Tél. 038/5 98 78

Radio Steiner

3001 Berne, Kesslergasse 29
Tél. 031/22 73 11

Abonnez-vous à notre journal



LA COMMISSION SCOLAIRE DU LOCLE

met au concours le poste de

SECRÉTAIRE des écoles secondaire et supérieure de commerce

Titre requis: diplôme d'une école de commerce ou titre équivalent.

Traitement (marié): minimum Fr. 15 275.—; maximum Fr. 21 267.50, plus allocation de fin d'année.

Obligations: légales

Entrée en fonctions: début septembre ou date à convenir.

Les candidats voudront bien adresser leurs offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae, à M. Marcel Studer, directeur, D.-JeanRichard 11, 2400 Le Locle, jusqu'au samedi 25 juin 1966. COMMISSION SCOLAIRE

Je cherche à acheter
Armes anciennes
MONNAIES ANCIENNES
(Suisse ou étranger)

Ecus de tirs fédéraux (Schützenthaler de 1824 à nos jours, pièces commémoratives) Pièces suisses Helvetia assise et autres de 1850 à 1928 Collection ou pièces isolées, ainsi que gravures anciennes de Suisse ou étranger Ecrire ou téléphoner à S. MEYER, rue des Marchandises 6, Bienne, tél. (032) 2 12 27, heures des repas.

CINEPANORAMA

LE FILM DE LA SEMAINE: LILITH

Réalisé et produit par Robert Rossen, avec Jean Seberg et Warren Beatty

Les silences...

Tout au long de la rivière qui traverse les campagnes de la vie, circulent les hommes en file indienne. Ils se suivent mais ne se ressemblent guère; et pourtant dans leur démarche il y a je-ne-sais-quoi de moutonnier qui révèle un tempérament lâche et hypocrite. Il suffit à l'un d'eux de s'arrêter un moment, de contempler le miroitement de son image, pour qu'aussitôt sa condition se trouble; il ne reconnaît pas ce reflet de lui-même et se découvre une autre personnalité et, dans l'acceptation inconsciente de celle-ci, naît le doublement.

Dès lors, le malaise qu'affichent ses voisins, le refus avoué ou inavoué que provoque cette présence de l'anormal accentuent le fossé. Et cette frontière est la plus douloureuse qui soit. Car ces barrières dont on parle et qui séparent les morts des vivants, les pauvres des riches, les Noirs des Blancs, ne sont que lignes de démarcation tracées par les conventions morales et autres traditions chrétiennes.

Il n'empêche que, sortant de mon imagerie, ces visions m'ont été inspirées par le dernier film qu'a tourné Robert Rossen: «Lilith». N'ayant aucune compétence pour expliquer, comme le ferait un médecin spécialiste, le processus au terme duquel l'être humain victime soit d'un accident physique ou génétique, soit d'un traumatisme psychologique, présentera des signes apparents d'anormalité physique et de débilité mentale, je me suis permis d'user de ces images.

Réalisé deux ans avant sa mort, survenue au mois de février de cette année, ce film devait être non pas le plus accompli de son œuvre, mais le plus riche d'intelligence et de formalisme cinématographique. Et l'on regrette de voir se terminer prématurément une carrière, qui semblait, depuis l'«Arnaqueur» entreprendre une nouvelle phase de réflexions profondes. Ce qui d'ailleurs nous permettait (le «Peuple» du 26 février) de qualifier R. Rossen d'auteur. Que «Lilith» soit adapté d'un roman de J.-R. Salamanca n'enlève rien au mérite de Rossen qui a abondamment élagué le livre.

Avec «Lilith», cette exigeante prédilection, que possède Rossen d'insinuer le tacite illicite, acquiert une admirable intensité. D'autant plus que ces silences se déroulent dans une maison d'aliénés mentaux et, créent un climat trouble où évolue, comme poisson dans l'eau, cette étrange créature qu'est Lilith. Il est aidé en cela par la diabolique interprétation de Jean Seberg, doux ange androgyne, déesse du mal, nymphomane et schizoïde; elle capture dans ses rets Vincent chargé de sa surveillance. Lui-même légèrement traumatisé par la guerre, et dont la mère a dû également souffrir d'instabilité mentale.

Malgré une certaine théâtralité dans la mise en scène qui gêne le rythme du film, un juste dosage de cadrages savants et d'angles étudiés nous font pénétrer dans cet univers où chaque instant de notre existence est remis en question, où notre précarité est dévoilée.

ACHIM.



Jean Seberg

La Récompense de Serge Bourguignon

Les brûlures de style

On dit d'un film que c'est un western, lorsqu'il possède tous les éléments du genre. Et s'il est un genre facilement décelable, c'est bien le western. N'importe quel illuminé peut, sans risque de se voir clouer le bec, coller l'étiquette de western à un western. Des lapalissades sont quelquefois bonnes à dire; elles ne sont pas seulement l'apanage des enfants; on les utilise aussi lorsqu'on ne sait pas très bien où l'on veut aller, où le film veut nous mener — c'est le cas ici. Alors on les pose tels des jalons pour se frayer un chemin, pour voir un peu plus clair. Ce n'est pas que la «Récompense» soit un film touffu, ambigu, peu clair; en aucune façon...

Or, ici, Bourguignon et Rosenberg, son producteur, nous proposent un western qui n'a en fait du western que le titre: «The Raward». En prin-

cipe, les règles du genre nous avaient habitués à un manichéisme primaire: la lutte du bon contre le méchant, du bien contre le mal; avec toujours le triomphe des premiers nommés. Ces aventures se déroulaient dans le même cadre: petite ville texane retirée, saloon, réserves d'Indiens, grandes étendues désertiques du Far-West. On y assistait à des attaques de trains, de diligences. Les personnages qui les meublaient, devenaient les héros légendaires de notre prime jeunesse. Un étrange mimétisme s'opérait qui nous voyait jouer «aux Indiens et aux cowboys». Ce n'était pas bien grave, car à y réfléchir maintenant, c'est plus par les déguisements et les masques que par les luttes et les tueries que nous étions attirés. Bref, si le western eut son heure de gloire, c'est grâce aux enfants qui en furent les premiers «découvreurs», et en firent

A quand le temps du cangaço?

Cangaço: toute forme de mort violente, humaine ou animale, se nomme cangaço. Le cangaço est donc, à la lettre, un tueur. Le mot cangaço, par extension, désigne le mode de vie du cangaço, qui est le banditisme et tout ce qui a trait à son histoire dans la chronique brésilienne.

La réalité politique du Brésil nous crève quotidiennement les yeux, éclatant violemment au rythme des coups d'Etat réactionnaires qui secouent ce grand pays. 1966: l'armée est au pouvoir. Elle le détient depuis qu'elle a renversé le régime jugé trop à gauche du président réformiste Joao Goulart. Elle n'est pas disposée à le céder, cela va sans dire. Dans une réalité politique complexe, marquée par une trop grande dépendance politique et surtout économique à l'égard des Etats-Unis, l'opposition, fractionnée (ce en quoi elle a tort) réussit néanmoins à s'accorder quant aux solutions à donner aux problèmes les plus urgents.

La réforme agraire constitue le problème le plus grave de la réalité brésilienne. Face à un régime, opéré à toutes mesures pouvant mettre en danger les grands propriétaires fonciers (les latifundistes), la gauche n'a plus qu'une arme et une seule: la violence et la révolution. On voit que l'armée ne lui laisse guère le choix des moyens.

La révolte gronde dans le nord-est brésilien, soumis à une sécheresse et à une famine endémiques. Toute opposition au régime dictatorial du maréchal Branco s'inscrit dans une perspective de lutte et de prise du pouvoir par les armes. La gauche, momentanément réduite au silence, attend son heure.

Les problèmes économiques et politiques à la mesure de ce pays colossal, conditionnés par la structure quasi féodale de la société brésilienne, font de ce pays un des symboles de la lutte entre les masses sous-alimentées et misérables et une ploutocratie militaire, réactionnaire, soumise à la pression de puissants lobbies étrangers.

leur passe-temps favori. Aujourd'hui, temps d'intellectualisme exacerbé, le snobisme a fait ses ravages parmi nos têtes pensantes; elles redécouvrent le western et ses aventures avec une avidité d'exégètes qui a perdu toute son innocence. Mais cela nous détourne de Serge Bourguignon, c'est-à-dire de ce qui à présent importe.

Petit Français, malin et malingre, qui n'est pas né de la première averse, Oscar 63 et Victoire du cinéma français pour son premier film «Les Dimanches de Ville d'Avray», Serge Bourguignon a succombé à la tentation américaine; il s'est laissé prendre dans les rets du spectre industriel. Cette épreuve, il se l'est imposée et ne l'a pas entièrement réussie. «La Récompense» raconte l'histoire de cinq hommes lancés dans le désert à la poursuite d'un autre, accusé du meurtre d'un enfant et accompagné d'une femme; ils sont surtout à la chasse de la prime de 50 000 dollars.

Ce qui intéresse plus particulièrement S. Bourguignon, c'est le caractère de chacun de ses protagonistes. Et ce n'est pas tant par leur comportement ou par ce qu'il disent qu'il nous les décrit. Il choisit plutôt des voles esthétiques, outrancièrement stylisées, souvent belles qui dans cette histoire ne trouvent pas toujours leur juste utilité, leur juste place. Chaque personnage est enveloppé d'une aura correspondante, d'objets symboliques, de paysages adéquants. Ce tableau, par exemple, qu'il nous livre d'un crépuscule où un Indien mystique, magistralement interprété par Henri Silva au visage de lynx, joue de la flûte, assis au pied de son cheval noir, qui laisse présager du malheur tout proche. Tel autre d'Yvette Mimieux s'abandonnant immobile à une averse. Ces rares scènes ne font pas tout le film, mais elles relèvent néanmoins d'un parfait sens musical de l'image qu'on doit porter au crédit du cinéaste.

ACHIM.

P.-S. — Les producteurs de ce film, sacrifiant à la religion du «happy-ending», l'ont amputé de sa vraie fin — seuls les septateurs français la verront — où l'on assistait à l'agonie du héros Max von Sydow. Selon les déclarations de S. Bourguignon, ce dernier plan est le plus vaste du cinéma jamais tourné en une seule prise.

En marge de cette réalité politique brésilienne, s'est développé un jeune cinéma, dénommé Cinema Novo, qui a vu le jour vers 1960, sous l'impulsion de Nelson Pereira Dos Santos, considéré comme le père du nouveau cinéma. En relation étroite avec les problèmes de la vie politique, le Cinema Novo assume les revendications des classes laborieuses, et s'est fait le chantre de la déception et des désillusions de l'élite intellectuelle brésilienne, profondément marquée par le caractère arbitraire du pouvoir militaire.

Paulo Cesar Saraceni, dont nous avons pu voir, grâce à M. Buache, le «Défi» (O Desafio), est un des cinéastes-auteurs les plus remarquables du Cinema Novo.

Ce qu'il y a d'unique dans le «Défi», c'est la volonté irrésistible de construire un débat d'idées, un drame purement idéologique dans lequel nulle diversion anecdotique ne vient accommoder ou édulcorer l'argument, dressé dans une splendide rigueur. Certes, l'action se situe après la révolution qui renversa le président Goulart, en 1964, et exprime le désarroi, la déception des militants qui assistent aux arrestations, à la torture, aux purges de leurs amis politiques aux mains des militaires. Le héros du film, un journaliste, est déchiré par son impuissance et aussi parce que son idylle avec l'épouse d'un industriel, identifiée à la Révolution, traverse une crise décisive. Sur cette trame très pure, Saraceni tient la gageure de ne jamais dévier vers le spectaculaire: le film est fait de discussions politiques enflammées, de duos amoureux d'une facture moderne (au confluent de Welles et d'Antonioni), d'allusions graphiques au climat de révolte ambiante: dans la chambre du journaliste, une immense affiche du dieu noir de Rocha, nous montre Corisco brandissant son sabre et rappelle le quotient libérateur du mythe cangaço; nous voyons dans une boîte de nuit étudiante, chanter et mimer le fameux Caracara: «Aime, prends, tue et mange!» Une phase émou-

vante et désespérée se prépare pour les militants.

La direction d'acteurs rend spontanées au maximum les discussions théoriques ingrates par nature, mais qui résonnent ici fièrement. Des phrases-clés dominent: «L'art véritable a toujours été antisocial», «Le monde sera jugé par les poètes», et le dialogue, d'un humour dévastateur, épingle les clichés d'une certaine gauche du pessimisme régénératoire, dont nous voyons dépeindre avec lucidité un représentant caricatural et pitoyable. Le film se termine par la victoire de la révolution sur l'amour. Le journaliste reprend possession de lui-même, abandonne son romantisme petit-bourgeois et se prépare à lutter, «à vivre un temps de guerre sans soleil», selon les vers d'un autre chant subversif brésilien. J'ajoute que de tels moments (décision morale assumée) trouvent chez Saraceni une solution plastique et dramatique convaincante et en tous points remarquable. Film important, sans concessions, et qui témoigne d'un tempérament moderne, cérébral et engagé, qui valut à Saraceni des hostilités inattendues, même parmi ses amis.

Le film d'ailleurs, s'est vu refuser non seulement son visa de censure, mais son visa d'exportation. S'il est jugé dangereux pour le pouvoir, c'est que ce dernier ne se dissimule pas son intensité de conviction. On sait que, suite au coup d'Etat de la mi-octobre, encore une fois imputable à l'armée, des journalistes furent arrêtés, deux cents professeurs furent licenciés, ce qui occasionna une grève massive de protestation et la démission de Nelson Pereira Dos Santos, lui-même de l'Université de Brasilia.

«O Desafio», somme toute, et malgré les reproches que des puristes lui faisaient, incarnait l'esprit d'une protestation contemporaine et s'inscrivait dans le temps. Rarement vague de film, se sera-t-elle autant identifiée aux aspirations collectives que celle du Cinema Novo. Robert Benayoun, novembre 1965, positif N° 73.

reto breiter.

La parole est au cinéma

Le merveilleux d'écrire et de filmer — limitons-nous à ces deux actes puisque cet article les réunit — est-il seulement de parler sans être interrompu? Il est vrai que si ce merveilleux se limitait à ce qu'en dit Jules Renard — pour l'écrire — il ne serait plus alors qu'un vain plaisir égoïste. L'inanité de ces créations ne vaudrait même pas qu'on s'étende dessus. Mais l'importance des moyens d'expression est telle, qu'il ne se passe pas un jour sans qu'on n'en parle pas.

Tantôt battus en brèche, tantôt prétextes à de sérieuses études, la parole, le mot, l'image, le son, la couleur, le geste et que sais-je encore demeurent les véhicules humains par excellence. Plus ceux-ci sont spontanés, sincères en même temps que réfléchis, plus il y a de chances pour mieux s'entendre. Si la parole est passée dans les mœurs comme celle représentant le mieux cette communication, le cinéma, lui, demeure à l'ombre des moyens d'expression. La parole est l'arme absolue, l'objet de connaissance, l'outil idéal pour la conquête de la liberté. On le voit les intérêts en jeu ne sont pas dédaignables. Nombreux sont les personnalités à mettre le cinématographe au banc des accusés; condamné pour crime de lèse-majesté, il se voit refuser son admission dans le domaine des moyens d'expression. Quand on veut bien le sacrer de septième art, c'est avec une couronne d'épines. Le système hollywoodien n'est pas étranger à ce phénomène; l'industrie cinématographique aura été — son influence est moindre de nos jours — la principale corruptrice de l'art sept. Elle étouffait les jeunes et originaux talents pour en faire des honnêtes artisans, lorsque ce n'était pas des marchands de la pellicule.

Un mouvement se dessine hors des chemins battus. Il englobe des jeunes cinéastes plus ou moins indépendants. Ce cinéma libéré des

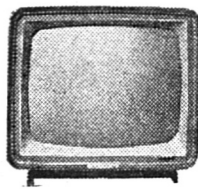
carcans habituels a de tout temps existé, me dira-t-on; mais l'engouement qu'aujourd'hui il suscite est inhabituel, et sa valeur est indéniable. Qui plus est ses promoteurs ont compris que le cinéma est un langage; le plus complet, le plus riche, le plus fidèle.

La multitude des festivals (Hyères, Semaine de la Critique à Cannes, Pesaro, Mannheim, Leipzig, Tours, etc.) consacrés au «jeune cinéma» sont autant de preuves de son existence. Lorsque les députés neuchâtelois approuvent la loi de l'abolition de la censure préventive des films, en même temps qu'ils signifient la confiance qu'ils portent au cinéma et à ses vertus éducatives, en tant que représentants du peuple ils transmettent leurs pouvoirs à celui-ci devenu adulte.

Car, dans un avenir qu'on ose espérer proche, ce n'est plus d'une plume ou d'un pinceau que seront munis les créateurs, mais d'une caméra dont l'achat sera à la portée de chacun. Ce qui nous permettra de plus nous ouvrir au monde; la liberté d'expression, nous y aidant, favorisera l'échange et le trafic d'idées; trafic qui s'était vu jusqu'ici prohiber par les hommes de loi au pouvoir.

Je vois déjà le hochement de tête, négateur, méprisant et charitable avec lequel on accueillera cette utopie. Pourtant je n'invente rien lorsque je dis que le cinéma d'aujourd'hui est celui que préparent des cinéastes entre vingt et trente ans; cinéma qui saisit toutes les pulsations, tous les frémissements de la vie, cinéma qui jusqu'ici se cognait la tête contre les murs du théâtre et de la littérature, cinéma qui soulève l'admiration et la reconnaissance, car il nous livre des films intimes se greffant sur une réalité sociale, des films justes et sincères qui nous ouvrent des horizons nouveaux et nous fait espérer en l'avenir.

ACHIM.



LES PROGRAMMES RADIO • TÉLÉVISION

A la radio

Samedi 18 juin:

SOTTENS. — 16.00 Miroir-flash. 16.05 Feu vert. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Swing-sérénade. 17.25 Tour de Suisse. 17.40 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.10 Micro dans la vie. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Quart d'heure vaudois. 19.55 Bonssoir les enfants! 20.00 Magazine 66. 20.20 Masques et mus. 21.10 L'auditeur jugera. 21.55 Réverie aux quatre vents. 22.30 Inf. 22.35 Opération «Fleurs de l'amitié». 22.45 Entrez dans la danse. 23.25 Miroir-dernière. 24.00 Dancing non-stop.

Second programme de Sottens. — 16.00 Portrait d'un musicien. 16.30 Mus. en Suisse. 17.00 Pitfalls in English. 17.15 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 17.50 Nos patois. 18.00 Correo espanol. 18.00 Suisse-Mexique - Football. 20.15 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.30 «Des Bretelles pour le Ciel». feuilleton. 20.40 Entre nous. 21.20 Mention spéciale. 22.00 Jazz.

BEROMUNSTER. — 16.00 Inf. 16.10 Mus. variée. 17.00 Pour la jeunesse. 17.50 Concours de la circulation. 18.00 Inf. 18.15 Actualités sportives. 19.00 Actualités. 19.15 Inf. 20.00 Football. 21.45 Rythmes d'Amérique latine. 22.15 Inf. 22.30 Entrons dans la danse. 23.15 Inf.

A la TV romande

16.00 Sauts d'obstacles. 17.15 Bulletin. 20.20 Téléjournal. 20.35 Tour de Suisse. 20.40 Fermé jusqu'à lundi. 21.40 Euromatch. 22.45 Téléjournal. 23.00 C'est demain dimanche.

A la TV française

Samedi 18 juin:

1re chaîne. — 16.30 Magazine féminin. 16.45 Concert. 17.25 Vitrine du libraire. 17.45 Les 24 Heures du Mans. 18.00 Temps des loisirs. 19.00 18 juin 1940. 19.30 Micros et caméras. 19.40 Actualités régionales. 20.00 Actualités. 20.30 Les 24 Heures du Mans. 20.50 Hommes de caractère. 22.05 Douce France. 22.35 Les 24 Heures du Mans. 22.55 Jazz. 23.25 Actual.

A la radio

Dimanche 19 juin:

SOTTENS. — 7.10 Bonjour à tous! 7.15 Inf. 7.20 Sonnez les matines. 8.00 Opération «Fleurs de l'amitié». 8.10 Concert dominical. 8.40 Miroir-flash. 8.45 Grand-messe. 10.00 Culte protestant. 11.00 Miroir-flash. 11.05 Concert dominical. 11.40 Romandie en mus. 12.00 Miroir-flash. 12.10 Terre romande. 12.35 Bon anniversaire. 12.45 Inf. 12.55 Disques sous le bras. 14.00 Miroir-flash. 14.05 «Ces chers Petits». feuilleton. 14.00 Auditeurs à vos marques! 15.30 Reportages sportifs. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Heure musicale. 18.00 Inf. 18.10 Foi et vie chrétiennes. 18.30 Micro dans la vie. 18.40 Résultats sportifs. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Magazine 66. 20.00 Opération «Fleurs de l'amitié». 20.10 Bande à part. 21.00 Oubliés de l'alphabet. 21.30 Opération

CONVOICATIONS DU PARTI

CANTON DE NEUCHÂTEL

LA CHAUX-DE-FONDS. — Assemblée générale de section mardi 21 juin à 20 h. 15 à la Maison du Peuple.

CANTON DE VAUD

LAUSANNE. — Groupe du Conseil communal, lundi 20 juin, à 20 h. 30, Maison du Peuple.

VEVEY. — Assemblée du Parti socialiste, mercredi 22 juin, à 20 h. 30, à l'Hôtel Touring; conférence J.-P. Clavel sur «La presse socialiste».

PULY. — Séance du groupe du Conseil communal, lundi 20 juin, à 20 h. 15, au local, Café de la Comète.

CANTON DE GENÈVE

CORRESPONDANTS DU JOURNAL «LE PEUPLE-LA SENTINELLE». — Tous les collaborateurs du journal et correspondants occasionnels sont convoqués pour lundi 20 juin, à 20 h. 30, au Café de la Terrasse, place Longemalle 8.

CAUCUS DU CONSEIL MUNICIPAL. — Mardi 21 juin, à 19 h., Café de l'Hôtel de Ville.

«Fleurs de l'amitié». 21.40 «Les Temps absurdes», pièce. 22.20 Intermède musical. 22.30 Inf. 22.35 Romandie, terre de poésie. 23.00 Harmonies du soir. 23.25 Miroir-dernière. Second programme de Sottens. — 14.00 Fauteuil d'orch. 15.30 Monde chez vous. 16.15 Sous d'autres cieux. 17.00 La terre est ronde. 18.00 Heure musicale. 18.30 Orgue. 19.00 Couleurs et mus. 19.45 Tribune du sport. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.10 Haute-tension. 20.30 Chemins de l'opéra. 21.20 Hier et aujourd'hui. 22.30 Aspects du jazz.

BEROMUNSTER. — 7.45 Propos. 7.50 Inf. 8.00 Cantate. 8.45 Prédication catholique romaine. 9.15 «Missa solemnis paroralis». 9.45 Prédication protestante. 10.15 Radio-orch. 11.25 Lecture. 12.15 Piano. 12.30 Inf. 12.40 Compliments - Mus. de concert et d'opéra. 13.30 Calendrier paysan. 14.00 Fête des jodeliers. 15.00 Mosaïque helvétique. 15.30 Mus. récréative. 16.00 Sport et mus. 18.00 Micro-sillons. 19.15 Inf. 19.45 Chansons et musette. 20.30 Souvenirs musicaux. 21.30 Orch. récréatif. 22.15 Inf. 22.20 Disque parlé. 22.40 Mélo-dies de Lehar. 23.15 Inf.

A la TV romande

Dimanche 19 juin:

16.00 Sauts d'obstacles. 19.00 Sport-première. 19.15 Bulletin. 19.20 «Ma Sorcière bien-aimée». feuilleton. 19.45 Présence protestante. 20.00 Téléjournal. 20.15 Actualités sportives. 20.25 Spectacle d'un soir. 22.05 Emission artistique. 22.20 Bulletin. 22.25 Téléjournal. 22.40 Méditation.

A la TV française

Dimanche 19 juin:

1re chaîne. — 9.00 Tous en forme. 9.15 Chrétiens orientaux. 9.45 Les 24 Heures du Mans. 10.00 Présence protestante. 10.30 Emission catholique. 11.00 Messe. 12.00 Séquence du spectacle. 12.30 Discorama. 13.00 Actualités. 13.15 Les 24 Heures du Mans. 13.30 Au-delà de l'écran. 14.00 Cousins de Paris et de province. 14.20 Dessins animés. 14.30 Télé-dimanche. 15.30 Les 24 Heures du Mans. 16.15 Télé-dimanche. 17.15 «L'Our», film. 18.40 Télé-poèmes. 19.05 Actualité théâtrale. 19.25 Bonne nuit les petits. 19.30 «Don Quichotte». feuilleton. 20.00 Actualités. 20.20 Sports dimanche. 20.45 «Indiscret». film. 22.20 Bonnes adresses du passé. 23.15 Actualités.

A la radio

Lundi 20 juin:

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 7.15 Miroir-première. 8.00 et 9.00 Miroir-flash. 9.05 A votre service! 10.00 et 11.00 Miroir-flash. 11.05 Emission com. 12.00 Miroir-flash. 12.05 Carillon de midi. 12.35 Bon anniversaire. 12.45 Inf. 12.55 «Des Bretelles pour le Ciel» feuilleton. 13.05 Nouveautés du disque. 13.30 Refrains en balade. 14.00 Miroir-flash. 14.05 Concert chez soi. 15.00 Miroir-flash. 15.20 Horizons féminins.

BEROMUNSTER. — 6.15 Inf. 6.20 Gai réveil. 6.50 Jour nouveau. 7.00 Inf. 7.10 Mus. légère. 7.25 Ménagères. 7.30 Automobilistes. 8.30 Pages symphon. 9.00 Inf. 9.05 Fantaisie. 10.00 Inf. 10.05 Chansons pop. 10.20 Emission radio-scolaire. 10.50 Chœur. 11.00 Inf. 11.05 Emission com. 12.00 Orch. 12.30 Inf. 12.40 Compliments - Mus. récréative. 13.00 Radio-orch. 13.30 Solistes. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Pages de Schubert. 15.00 Inf. 15.05 Mus. pop. 15.30 Vers et prose.

A la TV française

Lundi 20 juin:

1re chaîne. — 12.30 Paris-Club. 13.00 Actualités. 13.30 Court métrage. 14.00 Le président de la République à Moscou. 15.05 Formation professionnelle.

CHRONIQUE CHAUX-DE-FONNIÈRE

Pour une aide technique communale aux pays sous-développés

La philanthropie est une vertu louable que nous aimons tous pratiquer quand nous nous sentons privilégiés à l'égard d'autres moins bien lotis que nous. Mais un geste généreux, pour sympathique qu'il soit, ne doit pas être un prétexte commode pour mettre nos consciences à l'aise et nous laisser croire que nous allons pouvoir faire face au prix d'une aumône à certaines menaces de l'avenir.

Dans le souci d'engager la ville de La Chaux-de-Fonds à contribuer dans la mesure de ses moyens à une politique de solidarité internationale et de collaboration pacifique, j'ai, avec un groupe de conseillers généraux représentant tous les partis, déposé lors de la séance du Conseil général du 21 décembre 1965 une motion invitant le Conseil communal à étudier la création d'une ou de plusieurs bourses d'études destinées à des ressortissants de pays économiquement sous-développés. Ces bourses devraient permettre à des jeunes gens dont le pays est encore dépourvu de centres d'instruction adéquats d'acquiescer dans les écoles professionnelles de notre ville une formation poussée dans le domaine des branches techniques et commerciales.

Ce qu'une telle motion pourrait peut-être contribuer à nous faire entrevoir aujourd'hui, c'est jusqu'à quel point le développement et la prospérité d'une commune sont actuellement directement concernées par le sort de pays qui, du fait qu'ils souffrent de la faim, de la misère, de la surpopulation, représentent un foyer de déséquilibre et de désordre dans le monde. Car, à mon avis, il ne s'agit pas seulement d'être généreux à bon compte avec l'argent des contribuables que nous sommes censés représenter, mais de pouvoir justifier cette générosité au nom de l'intérêt général. Dans ces quelques considérations, je passe donc volontairement sous silence les motivations morales qui pourraient nous inciter à aider les pays sous-développés, non pas que ces motivations morales n'existent pas, mais parce qu'elles sont évidentes et qu'il me paraît inutile d'y revenir. J'essaierai donc simplement de rappeler comment l'aide aux pays sous-développés se révélera de plus en plus une nécessité économique et une condition indispensable au maintien de la paix.

L'idée de déposer une motion de ce genre m'est venue au moment d'adopter un crédit de 360 000 francs pour la construction d'un poste sanitaire de secours dans le cadre de la

protection civile. Une majorité d'entre les conseillers généraux, à laquelle j'appartenais d'ailleurs, a estimé alors que les menaces d'un conflit atomique éventuel justifiaient une telle dépense au nom de la sécurité collective de notre population. J'ai émis alors l'idée que si la crainte d'une guerre possible nous engageait à dépenser de telles sommes pour notre protection, un sain réalisme devrait nous pousser à faire également quelques dépenses pour tenter de prévenir les causes d'une telle catastrophe.

La misère du tiers monde représente actuellement dans notre planète un élément de déséquilibre extrêmement important, une source de tensions possibles, probablement beaucoup plus graves que les querelles idéologiques qui envahissent encore parfois les rapports de l'Est et de l'Ouest. Nous savons tous d'autre part, et nous Chaux-de-Fonniers sommes particulièrement bien placés pour le comprendre, qu'il n'existe plus d'économie fermée et que notre prospérité se trouve intimement liée au développement simultané de pays ou de régions souvent fort éloignées des nôtres. Et c'est bien ce sentiment souvent obscur encore d'une solidarité planétaire pour le meilleur comme pour le pire qui fait donner une adhésion de principe du moins à l'idée d'une aide technique aux pays sous-développés. C'est aussi parce que cette solidarité mondiale, qui est le fruit inéluctable de la civilisation technique de ce dernier siècle, il vaut mieux qu'elle se réalise par l'intermédiaire de sacrifices et de compromis librement consentis que sous la contrainte du plus fort, quel que puisse être le visage ou l'idéologie de ce plus fort. C'est enfin parce que le maintien de la paix, ainsi que la sécurité et la prospérité qu'elle garantit, passe nécessairement par la réalisation d'un certain équilibre mondial, d'une solidarité internationale accrue.

Il est encore difficile de se faire à l'idée, dans le contexte capitaliste qui est le nôtre, que l'aide technique aux pays sous-développés n'est pas nécessairement un investissement à fond perdu, mais qu'elle peut se révéler à long terme la garantie d'un avenir prospère. Et par là même cette aide peut concerner aussi bien le secteur public que privé, l'Etat, la commune, comme le particulier, chacun dans la mesure de ses moyens. Et je pense qu'une commune comme la nôtre, qui par son destin même est contrainte à une attitude d'ouverture sur le

monde, se doit de montrer l'exemple dans ce domaine.

Dans le contexte de notre prospérité actuelle, les dépenses énormes que nous consentons pour notre défense nationale, le geste proposé paraît presque dérisoire. Il serait plutôt un symbole, une occasion de nous faire prendre conscience qu'il existe d'autres formes d'action pour le maintien de notre sécurité et de notre prospérité nationale que le réflexe du hérisson ou le déploiement de Mirage. Mais certains gestes minimes en eux-mêmes peuvent susciter l'intérêt, déclencher le réveil de certaines habitudes et déboucher sur d'autres actions plus importantes.

Au sujet de la forme de l'action proposée, des modalités de son application pratique, l'octroi de bourses d'études dans les écoles professionnelles de notre ville semble à la fois l'action la plus simple, la plus efficace et la moins onéreuse. Sans ignorer que les spécialistes de la question sont de plus en plus amenés à penser qu'une formation apportée sur place, dans les pays mêmes, se révèle souvent plus judicieuse que de longs séjours en Europe de boursiers privilégiés, les critères de sélection étant souvent discutables, on peut admettre que les deux modes de formation technique sont indispensables et doivent être juxtaposés. D'autre part, la formation de «cadres intermédiaires» dans les secteurs de la mécanique, du commerce et de l'agriculture est actuellement l'aide technique la plus utile qu'il est en notre pouvoir d'apporter à ces pays. On pourrait aussi envisager une coopération technique dans le cadre d'un jumelage, pourvu que cela se fasse dans un esprit d'entraide et non de propagande touristique. Ce qui importe, c'est qu'un échange concret, humain soit réalisé entre notre cité et une ville ou une région plus défavorisée que la nôtre. Mais il revient à notre exécutif d'examiner plus précisément tout ce qui est souhaitable d'aider, avec quel organisme de coopération technique il convient de collaborer et quelle ampleur nous sommes en mesure de donner à cette aide.

J.-L. BELLENOT.

COMMUNIQUÉS

Au Cinéma Palace. — Un film hors série: «Trahison sur Commande», avec William Holden, Lilli Palmer. En technicolor. Dès Jeudi, à 15 h. et à 20 h. 30.

Le Bon Film (culturel). — Samedi et dimanche, à 17 h. 30: François Truffaut, l'auteur des «400 Coups», présente «Tirez sur le Pianiste», avec l'extraordinaire Charles Aznavour, Marie Dubois, Nicole Berger et Michèle Mercier. 18 ans révolus.

LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA



Philippe Monnier

Le Livre de Blaise

Il courait après les papillons, comptait les étoiles, ramassait les scarabées, soufflait les glumes légères de pissenlits, s'amusait d'une vilaine boîte de farine Nestlé qu'on lui avait donnée, et estimait que les enfants sont apportés par les cigognes et qu'on les recueille sous les choux. Il pleurait. Il pleurait souvent. Il pleurait pour rien, quand il tombait par terre, quand il se donnait un coup, quand on lui donnait un coup, quand on lui avait pris son arche de Noé, quand il ne trouvait plus sa boîte de farine Nestlé. Son désespoir éclatait en cris soudains, stridents, décisifs, qui reculaient aussitôt toutes les bornes des choses ambiantes et ne laissaient subsister d'autre évidence que la réalité incoercible de sa douleur. Mais un rayon brillait, ou quelqu'un lui montrait une affaire inconnue, adieu, les larmes! Le désespoir était envolé, et sur les roses mouillées le sourire du soleil se mettait à reflourir.

Il avait peur aussi, peur d'un escalier noir, peur d'un gendarme à barbe rouge, peur du Collège où on lui avait dit qu'il irait, peur de la guerre où il ne s'agit pas de pleurer, peur de la mort, parce que la mort doit faire mal. Les grosses choses, les gros bruits, les éclats de dispute et les coups de canon l'émuvaient. Lorsque sur son chemin des bandes d'écoliers sonores et débraillées venaient à passer, timidement il se serrait contre la jupe de sa bonne, de crainte qu'au passage ils ne lui pinçassent l'oreille ou ne lui tirassent les cheveux. Il eût souhaité être cocher, et quoiqu'il eût peur de la guerre, il eût souhaité encore être général. Quelquefois, chevauchant son cheval de bois, il s'imaginait être général.

Il s'imaginait beaucoup. Il croyait à toutes sortes d'histoires qu'on lui avait contées ou qu'il avait inventées, et alors même qu'il n'y croyait pas tout à fait, il s'amusait à y croire. Les légendes, les métamorphoses, les talismans, les enchantements lui étaient choses familières et communes. Un monde prestigieux habitait sa petite âme en bouton qui avait peine à enclore tant de merveilles: il s'y trouvait des fées au manteau de lune et des géants gros comme des rochers, des jardins endormis et des oiseaux qui parlent, des rois sur des socles d'or, de vieux châteaux sur des éminences, des échelles en soleil où montent et descendent les anges, des turbans, des casques, des ermites, des rouets d'ivoire, des enfaneons égarés par la forêt bleue, et au sommet de cette extase, le Seigneur Jésus penchant sur lui sa robe blanche et son front lumineux. Il affectionnait les histoires du Sei-

gneur Jésus. Le soir, avant de s'endormir, souvenait-il le considérait. Ce qu'il en apercevait était surtout un sourire. Ce sourire ressemblait à celui de ses parents quand ils le regardaient ensemble. Ce sourire accueillait, unissait et réunissait tous les sourires de tendresse dressés sur son chemin. Et il s'endormait sous ce sourire posé sur son sommeil comme un rideau.

La chambre où, à côté des servantes qui cousent, il passait les heures, alignant ses animaux de porcelaine et ses soldats de plomb, buvant son lait, lisant son livre et regardant ses images, lui semblait un univers, peuplé qu'elle était des hôtes de sa fantaisie, des fantômes de son esprit et de la troupe ailée des idées, charmantes. Les encoignures, les retraites, les coins d'ombre lui figuraient autant de pays: les meubles, les tapisseries, jusqu'à la moindre rainure, jusqu'au moindre nœud du plancher, lui parlaient; pour lui, qui prêtait des sentiments aux choses, un fauteuil était un être et un gland de rideau avait une physionomie. Rien ne lui était indifférent, non plus qu'inconnu, des bruits légers, des reflets paisibles, des profils domestiques encadrant son horizon toujours le même; rien n'était dépourvu de signification des mille apparences et des mille moments d'une existence identique; ni la tache du soleil sur le carreau, ni le ronflement du poêle que l'hiver allume, ni le cercle lumineux de la lampe que le soir apporte, ni la grecque d'or qui borde le capuchon de la lampe. L'heure ramenait chaque jour son cortège ordonné de sensations et d'émotions fidèles. De l'instant où il s'éveillait, et s'étant éveillé, chantait en attendant qu'on le

vint vêtir, jusqu'à l'instant où il s'endormait à la clarté amie du falot de la rue, un siècle s'accomplissait.

Il aimait se blottir, se terrer, se cacher dans la paix des caresses, dans la douceur des câlineries) dans la tiédeur des bras de femmes, de l'hégémonie desquelles il n'était pas encore sorti. Il appartenait encore au règne des femmes. Il relevait toujours de la famille. Il participait à l'enfance sacrée dont le front est nimbé d'une auréole. Le fruit, attaché à la branche, avait gardé sa fleur. Etant l'innocence, il était considérable. Et il était tout petit. Il était une fraîcheur d'aube, un coin de printemps, un morceau de ciel, un peu du mystère éternel de la vie obscure, inconsciente, lointaine, lourde d'hérités, charriant son fleuve ininterrompu depuis la nuit des origines.

Quelquefois, sans raison apparente, sa mère l'ayant saisi, l'étreignait passionnément contre son cœur. Et sur ses cheveux, sur ses yeux, sur sa nuque, les baisers pleuvaient. «Oh! toi... toi... toi!», s'écriait-elle. Ou bien elle ne disait rien; elle le prenait sur ses genoux, passait le doigt dans l'une de ses boucles d'or, regardait tomber le crépuscule, et sur eux demeurant ainsi sans parler dans le silence des choses, sur eux unis, réunis, aussi étroitement confondus qu'ils l'avaient été une fois par la chair, la nuit qui descendait jetait les mêmes voiles.

(A suivre.)

CHRONIQUE CHAUX-DE-FONNIÈRE

APRÈS LE CONSEIL GÉNÉRAL

DEUX PRIX DE PEINTURE. — A l'occasion de l'exposition bisannuelle des Amis des arts, le Musée de La Chaux-de-Fonds, grâce à l'intervention des pouvoirs publics, d'institutions privées et de mécènes, a pu instituer deux prix qui seront attribués lors de cette manifestation, pour la première fois en septembre 1966: 1. Un prix de 2000 fr. de la Fondation Portescap pour les arts, les sciences et la culture, à un peintre exposant jusqu'à 45 ans; 2. Un prix de 4000 fr. à un peintre, sculpteur, graveur (toutes les disciplines plastiques), l'âge n'entrant pas ici en ligne de compte.

Excellente initiative pour l'encouragement des beaux-arts, on souhaite que l'on étudie un Prix de la ville de La Chaux-de-Fonds pour les lettres et la musique, ces deux chapitres de la culture étant fort délaissés.

ÉTAT CIVIL

Naissances

Bähler Nicole-Christine, fille de Georges-Albert, nickelleur, et de Elise, née Riesen. Mizel Olivier-Paul, fils de Raymond-Gabriel, employé de commerce, et de Yvette-Cécile, née Cattin. Haber Olivier-Raphaël, fils de Horst-Werner, ouvrier et de Magdalena, née Schiess. Joly François-Serge, fils de Roland-Marcel, maçon, et de Eliane-Nicole, née Wilien. Huot Philippe, fils de René-Marie-Martial, employé de banque, et de Colette-Marie-Henriette, née Voirol.

Décès

Descombes Jules-Albert, né en 1884, commissionnaire, époux de Marie-Marguerite-Eugénie, domicile: Industrie 14.

CARNET DU JOUR

AUJOURD'HUI SAMEDI

Cinéma

PALACE: 15.00 et 20.30, «Trahison sur Comandante»; 17.30, «Tirez sur le Pianiste». RITZ: 15.00 et 20.30, «Quatre Balles pour Joe». EDEN: 15.00 et 20.30, «Touchez pas au Grisbi». PLAZA: 15.00 et 20.30, «Le Magot de Josef»; 17.30, «Maciste, il Gladiatore più forte del Mondo». SCALA: 15.00 et 20.30, «La Fille à la Casquette». CORSO: 15.00 et 20.30, «Représailles en Arizona». REX: 20.30, «Der Fischer vom Helligensee».

Divers

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE: exposition «Les batraciens vivants du canton de Neuchâtel». GALERIE DU MANOIR: «Le Doubs, rivière enchantée».

Pharmacie d'office

Pharmacie Wildhaber, av. Léopold-Robert 7

Demain dimanche

Cinéma

Même programmes et mêmes heures que le samedi.

Divers

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE: dernier jour de l'exposition: «Les batraciens vivants du canton de Neuchâtel».

Pharmacie d'office

Pharmacie Wildhaber, av. Léopold-Robert 7.

LES CULTES

Dimanche 19 juin

Eglise réformée évangélique. — Paroisse du Grand-Temple: 8.45 culte de jeunesse; 9.45, culte, M. Cochand. Paroisse Farel (temple Indépendant): 8.30 culte de jeunesse; 9.45, culte, M. Guinand. Hôpital: 9.45, culte, M. Rosat. Paroisse de l'Abeille: 8.30, culte des familles; 9.45, culte, M. Wagner, sainte cène, chœur mixte. Paroisse des Forges: 8.30 et 10.45, culte, M. Soguel. Paroisse de Saint Jean (salle de Beau-Site): 8.30 et 9.45, culte, M. Montandon. Paroisse des Éplatures: 9.30, culte, M. Perrin; 10.45, culte de jeunesse. Paroisse des Planchettes: 11.00, culte, M. Béguin. Les Bulles: 9.45, culte, M. Béguin. Paroisse de la Sagne: 8.45, culte de jeunesse; 9.45, culte, M. Huttenlocher. Les Ponts-de-Martel: 8.45, culte de jeunesse au temple; 9.45, culte au temple.

Eglise catholique romaine. — Sacré-Cœur: 6.30, 8.00 et 9.00, messes lues; 10.15, messe des Italiens; 11.15, messe des enfants; 19.00, messe des Espagnols; 20.00, complies, 20.30, messe lue. Hôpital: 8.55, messe. Stella Maris (Combe-Grieurin 41): 8.30 messe; 17.30, exposition du saint sacrement; 18.00, salut et bénédiction. La Sagne: 10.00, messe. Les Ponts-de-Martel: 11.00, messe. Notre-Dame de la Paix: 7.30, messe; 8.30, messe; 9.45, grand-messe; 11.00 et 18.00, messes, 20.00, complies et bénédiction.

Eglise catholique chrétienne. — Eglise Saint-Pierre (Chapelle 7): 7.30, messe lue de communion; 9.45 messe solennelle du 3e dimanche après Pentecôte; 11.00, baptêmes.

Armée du Salut — 9.00, réunion de prière; 9.30, réunion de sanctification présidée par le capitaine E. Hühener, de Berne; 19.15, place de la gare; 20.15, réunion d'évangélisation.

Première Eglise du Christ scientiste (rue du Parc 9bis) — 9.45, culte public et école du dimanche.

Témoins de Jéhovah (rue du Locle 21). — 18.45, étude biblique.

A la veille de la votation sur le supplément de 3% sur les taxes de spectacles, le président d'une importante association sportive refusait de signer l'appel en faveur de l'acceptation de la dite taxe. Ce qu'il y a de paradoxal dans son attitude, c'est qu'au même moment il faisait adresser par son secrétaire une demande de rénovation d'un terrain de jeu au Conseil communal.

Un fait semblable s'est produit jeudi soir au Conseil général où M. J. Steiger (POP), après avoir mené campagne contre le supplément de taxe et privé ainsi la commune d'un avantage financier qui a son importance, est venu réclamer une piscine couverte et d'autres réalisations sportives.

Certes les autorités communales ne mettront pas fin à leurs efforts en faveur du développement du sport et de la culture, du fait qu'elles ont perdu une bataille, mais ces efforts seront plus mesurés et prendront place dans l'inventaire des besoins communaux. Ainsi notre ville, qui devra consacrer ces prochaines années 130 000 francs par an, pour amortir la modernisation de son Théâtre et couvrir les intérêts des capitaux engagés dans

EN SORTANT DE LA VILLE

Hier, en fin de soirée, une voiture genevoise qui allait s'engager sur le Chemin-Blanc, est sortie de la route. Ayant perdu la maîtrise de son véhicule, le conducteur vit celui-ci dévaler le talus avant d'aller s'écraser quelques mètres plus bas. On ne déplore aucun blessé, mais l'automobile est entièrement démolie.

AU TRIBUNAL DE POLICE

Dans sa dernière audience présidée par M. Rognon, le tribunal a condamné: C. B., 45 ans, polisseur au Locle, à 5 jours d'emprisonnement et 150 francs de frais, ainsi qu'à la publication de ce jugement, pour ivresse au volant.

Par défaut, J. R., 29 ans, mécanicien à Corcelles, à 2 mois d'emprisonnement avec sursis pendant 3 ans et 85 fr. de frais — le sursis étant subordonné au paiement par le prévenu de son arriéré — pour violation d'une obligation d'entretien.

M. K., cafetier au Locle, à 200 fr. d'amende et 95 fr. de frais, pour ivresse au volant.

J.-L. K., 40 ans, industriel, à 800 fr. d'amende et 130 fr. de frais, pour ivresse au volant et infraction à la LCR.

M. M., 47 ans, ouvrier de fabrique à 150 fr. d'amende et 100 fr. de frais, pour ivresse au guidon.

NOCES D'OR. — M. et Mme Julien Normann-Froidevaux, qui habitent La Chaux-de-Fonds depuis de très nombreuses années, fêtent aujourd'hui leurs nocés d'or. Une cérémonie aura lieu aux Planchettes.

M. J. Kormann, instituteur retraité, s'est dévoué et a présidé la Paternelle durant de nombreuses années. A lui et à son épouse nous souhaitons bonne santé et joyeuse fête.

BIENNE: Contrôle d'identité mouvementé. — Hier après midi, la police, intriguée par le comportement d'un couple d'étrangers qui se trouvait à la salle d'attente de la gare, a voulu procéder à une vérification d'identité.

Tout-à-coup, l'homme, un Italien domicilié en France, sortit un pistolet et menaça l'agent, puis il annonça qu'il allait se suicider. La police tenta de parlementer, puis fit appel à un prêtre, mais sans résultat. Après avoir tiré une balle dans le vide en gesticulant, l'Italien réussit à se tirer une autre balle dans la poitrine. Il a été transporté à l'hôpital.

BIENNE: Une cycliste tuée. — Un camion a atteint et renversé, sur la route de Port, à Bienne, une cycliste, Mme Clara Jaggi, née en 1896. La malheureuse, grièvement blessée, est décédée durant son transfert à l'hôpital.

BIENNE: Décès du camarade Hans Schaer. — On annonce le décès, survenu à Büren-sur-l'Aar, de l'ancien député Hans Schaer, qui fut pendant quinze ans représentant du Parti socialiste au Conseil communal de Büren, dont cinq ans comme président. Il fut également, pendant huit ans, député au Grand Conseil du canton de Berne.

cette affaire — dépense qui s'ajoute aux frais ordinaires: entretien de l'immeuble, subventionnement de spectacles, aide à des troupes théâtrales, etc. devra décider si l'effort entrepris en faveur du Théâtre peut encore être développé ou s'il est arrivé à son apogée pour une ville de 42 000 habitants.

Les tutelles multiples

R. Spira (soc.) a soulevé le problème posé par les multiples tutelles dont doivent s'occuper les services sociaux des communes de notre canton.

G. Petithuguenin, responsable de ces services en notre ville, lui a répondu que cette question retenait l'attention des autorités. La solution consistant à arriver à la nomination d'un tuteur général pour le canton a ses partisans, mais elle est également combattue avec des arguments valables. Une étude est en cours dans le canton; il faut attendre la fin de celle-ci pour entamer des discussions et choisir la meilleure formule. Par contre, la formule actuelle, qui consiste à charger un ou des employés des services sociaux d'un grand nombre de tutelles semble définitivement périmée. Ils ne peuvent, à la fois, faire face aux travaux incombant à leur fonction et s'occuper de tutelles de manière intensive. E. Mls.

Quand on raconte l'histoire!

Vendredi, le père Piquerez, dans «Notes d'un passant», la chronique quotidienne qu'il consacre à l'«Impartial», publiait les lignes suivantes:

«La Valais a fêté récemment le centenaire de son entrée dans la Confédération.

«Et cela avec beaucoup d'enthousiasme et de Fendant, bien qu'à l'époque les Valaisans aient été joliment partagés et divisés entre Brigue et Saint-Maurice sur l'utilité et la nécessité de devenir Suisses...»

«Il est vrai qu'à ce moment-là, c'est-à-dire en 1865, la situation était encore assez chahutée et que les souvenirs napoléoniens ou autres ne s'étaient pas effacés de toutes les mémoires.»

Si notre confrère a été de la fête, nous comprenons qu'il se soit trompé sur le vrai millésime de la cérémonie! Nos amis valaisans sont Suisses depuis 150 ans et cela explique peut-être les hésitations de certains d'entre eux à s'allier à la Confédération, que le père Piquerez évoque. En effet, en 1815, les souvenirs napoléoniens étaient d'une brûlante actualité, tandis qu'en 1865, ils ne pouvaient être que fortement émoussés. L'Histoire compte tant de dates, qu'à les évoquer l'erreur est humaine, et le temps passe si vite! Tac.

Chronique jurassienne

NOIRMONT: Une tornade fauche des arbres. — Hier, peu après 12 h. 30, une véritable tornade s'est déchaînée sur la région. Dans les Côtes-du-Doubs, sur le chemin qui conduit à La Goule, une centaine de sapins ont été littéralement fauchés.

MOUTIER: Tué par son tracteur. — Vendredi après midi, M. Ernest Gasner, âgé de 47 ans, agriculteur à Moutier, conduisait un tracteur auquel était attelé un char de foin. Descendant un chemin en pente, le tracteur fut gagné de vitesse par le char de foin et fut renversé. Le conducteur fut éjecté et grièvement blessé. Il devait décéder durant son transport à l'hôpital.

SAINT-IMIER: Œuvre des sœurs visitantes. — Elle a tenu ses assises sous la présidence du pasteur Nicole. Elle a renouvelé sa confiance à son comité et pris connaissance du rapport présidentiel. Relevons que Mme Gaillé et Sœur May ont soigné plus de 1000 personnes au cours de l'an en faisant 8325 visites. Le fonds de réserve, en cinq ans, a passé de 36 000 à 15 460 fr. Le déficit budgétaire était présumé à 4000 fr. Grâce à la subvention municipale de 16 000 fr. et à la collecte annuelle, les comptes sont équilibrés. Le comité dit sa reconnaissance aux sœurs pour leur dévouement et sa gratitude aux donateurs.

Neuchâtel: Nouveau scandale politique

Prétendant l'impossibilité de réunir en temps utile le Conseil général, le Conseil communal de Neuchâtel a convoqué, jeudi soir, la Commission financière et lui a fait voter, contre l'avis des représentants socialistes, un crédit extraordinaire provisoire de 4 millions destiné, selon le rapport, à poursuivre le financement des travaux pour l'épuration des eaux.

Ne contestant pas la nécessité de poursuivre ces travaux, mais refusant de s'incliner avec les bourgeois devant l'expédient utilisé, le groupe socialiste a réagi contre ce nouvel acte de mépris envers les règles démocratiques en réclamant d'urgence la convocation d'une séance extraordinaire du Conseil général pour lundi soir 20 juin. On ignore, pour le moment, le sort réservé à cette demande.

CHRONIQUE LOCLOISE

COMMUNIQUÉ

La 29e Fête cantonale neuchâteloise de gymnastique. — Aujourd'hui et demain, Le Locle a le privilège d'accueillir la 29e Fête cantonale de gymnastique. Cet honneur ne lui avait pas été dévolu depuis 1931. Aussi, sous la présidence de M. René Felber, président de la ville, un comité d'organisation a mis tout en œuvre pour que ces centaines de gymnastes et leurs accompagnants trouvent au Locle du plaisir et la récompense de leurs efforts et de leurs mérites, dont le plus grand est peut-être d'être restés des amateurs. Tous les emplacements de sport à l'ouest de la ville ont été mis à la disposition des gymnastes. Dimanche, au début de l'après-midi, se déroulera un cortège conduit par nos quatre corps de musique. Et la fête reprendra avec les démonstrations gymniques, les exercices d'ensemble suivis du couronnement des bannières et des gymnastes, avec distribution des prix aux plus méritants. Les individus sont plus de 150, venus des 37 sections. La bannière, venant de Couvet (comme en 1931), sera remise au président de la fête du Locle, samedi à 17 h. Souhaitons donc à ces deux journées consacrées à la gymnastique le succès qu'elles méritent.

Il faut placer avant tout le devoir et ne mettre qu'au second rang le fruit que l'on en obtient. Confucius

Gymnastes; Le Locle vous salue!

La Cité de la précision est heureuse de recevoir les gymnastes et leurs accompagnants, à l'occasion de leur Fête cantonale.

Nous souhaitons à tous ceux qui se sont préparés pendant des mois aux épreuves de concours, qu'ils remportent de ces deux journées passées dans les Montagnes neuchâteloises un excellent souvenir. Que les gymnastes et leurs amis se sentent chez eux au Locle.

Le cortège qui parcourra Le Locle, demain dimanche, de 13 h. 45

à 14 h. 30, cortège qui promet d'être splendide, sera certainement la récompense des méritoires efforts accomplis depuis des mois, par le dynamique comité que préside René Felber pour que la fête soit réussie en tous points.

La population ne manquera pas l'occasion d'aller applaudir aux exploits des lutteurs, athlètes et gymnastes à l'artistique qui mériteront nos encouragements les plus chaleureux.

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Cyclisme AU TOUR DE SUISSE Nouvelle victoire italienne

Le festival italien, qui marque la 30e édition du Tour de Suisse, s'est poursuivi au cours de la sixième étape, qui conduisait les rescapés de Zoug à Rorschach, sur 194 km. Vito Taccone a remporté détaché cette étape après s'être échappé à environ 50 km. de l'arrivée, soit lors de la première ascension de la côte de Heiden. Taccone a franchi la ligne avec une avance de 2'05" sur Battistini et Weber et de 5'31" sur un groupe comprenant les principaux favoris à l'exception de Da Dalt et du Suisse Brand, qui ont été les victimes de la journée.

Classement de l'étape: 1. Taccone, Italie, 6 h. 05' 23"; 2. Battistini, Italie, 6 h. 07' 28"; 3. Weber, Suisse, m. t.; 4. Peffgen, Allemagne, 6 h. 10' 54"; 5. Maurer, Suisse; 6. Zoelfel, Suisse; 7. Balmamion, Italie; 8. Ferretti, Italie;

Football

L'équipe suisse qui affrontera le Mexique

Vendredi après midi, le Comité de sélection a rendu publique la composition de l'équipe suisse qui affrontera le Mexique aujourd'hui à Lausanne. Voici quelle sera cette équipe:

Elsener (Eichmann en seconde mi-temps); Grobety, Tacchella, Schneider, Fuhrer; Durr, Kuhn; Odermatt, W. Allemann (Pottier), Hosp et Schindelholz.

A la suite d'un accord, il a été convenu de pouvoir changer le gardien et trois joueurs du champ. Pour les Suisses, il y aura donc la possibilité de faire entrer encore deux autres joueurs. A cet effet, Leimgruber, Baeni et Quentin seront à disposition.

● A Copenhague, en match d'entraînement en vue de la coupe du monde, l'Argentine, qui sera l'adversaire de la Suisse en Angleterre, a battu une sélection danoise par 2-0.

● Tournoi international de Paris, finale: Anderlecht bat Racing Paris-Sedan, 3-1.

Basketball

Fribourg Olympic champion suisse

A Fribourg, en match d'appui pour l'attribution du titre de champion suisse de ligue nationale A, Fribourg Olympic a battu Stade français par 61-56. Il y a une semaine, à Genève, Fribourg avait remporté le premier match sur le score de 53-49. Fribourg Olympic est ainsi champion suisse pour la première fois.

BOXE. — A Rome, en présence de 12 000 spectateurs, l'italien Mazzinghi, ancien champion du monde des poids moyens juniors, est devenu champion d'Europe des poids surwelters en battant le tenant du titre, le Français Levêque, par jet de l'éponge au douzième round.

DIABLERETS L'APÉRITIF PARFAIT

Jeunes et vieux proposent... DIABLERETS s'impose!

TOUS LES ARTICLES DE CAMPING

EQUIPEMENT complet des skieurs

CONFECTION SPORTIVE

Exposition permanente Voyez nos vitrines

Parc pour autos Facilités de paiement

LIQUEURS Morand MARTIGNY

Genève: Le nouveau Conseil d'administration du BIT

Au cours de la cinquantième session de la Conférence internationale du travail qui se déroule actuellement au Palais des Nations, à Genève, un des problèmes les plus délicats à résoudre était sans conteste le renouvellement du Conseil d'administration du Bureau international du travail.

Cet aréopage se compose de 48 personnes, dont 24 représentent les gouvernements, 12 les employeurs et 12 les travailleurs.

Sur les 24 personnes qui représentent les gouvernements, 10 sont nommées par les Etats membres ayant l'importance industrielle la plus considérable. Ce sont, dans l'ordre alphabétique, la République fédérale d'Allemagne, le Canada, la Chine, les Etats-Unis d'Amérique, la France, l'Inde, l'Italie, le Japon, le Royaume-Uni et l'Union des Républiques soviétiques socialistes.

Les 14 autres Etats membres sont élus par les délégués gouvernementaux. Ces quatorze sièges ont été répartis de la façon suivante par le collège gouvernemental, non sans une très laborieuse préparation: cinq répartis entre des pays de l'Amérique latine, quatre entre des pays d'Afrique, trois d'Asie et un seul d'Europe: la Suède.

En ce qui concerne le collège électoral des employeurs, il a choisi ses douze représentants à raison de quatre Européens, deux Africains, un des Etats-Unis d'Amérique, deux de l'Amérique latine et trois de l'Asie ou du Moyen-Orient.

Du côté des travailleurs: pour la première fois, un Russe

Quant au collège électoral des travailleurs, il a confirmé au premier tour de scrutin onze de ses mandataires, dont quatre Européens (Beer-mann, de la République fédérale d'Allemagne; Bolin, de Suède; Lord Col-lison, du Royaume-Uni, et Mörri, de l'Union syndicale suisse), ainsi que deux Africains (Bohra, de la Nigeria, et Ben Ezzedine, de Tunisie), deux d'Amérique du Nord (Rudy Faupl, de l'AFL/CIO, et Kaplansky, du Canada),

deux d'Asie (Haraguchi, du Japon, et Abid Ali, de l'Inde), un d'Australie (Monk). Pour la première fois, un Russe, M. Pimenov, a été élu au cours d'un scrutin de ballottage, par 51 voix contre 47 à son rival malheureux, Sanchez-Madariaga (Mexique). Cette véritable surprise est certainement due à la mésentente déplorable sur-venue entre nos homologues de la chrétienté syndicale et la CISL. Mais il est tout de même paradoxal d'avoir à constater que ce résultat pratique est le fruit de rancœurs excessives. « Comme on fait son lit, on se couche », dit un proverbe arabe qui vaut aussi pour la chrétienté syndicale, à ne pas confondre d'ailleurs avec la chrétienté, dont nous sommes pour la plupart. En tout cas, les élections se sont faites de façon correcte et l'on ne saurait contester le travail accompli par d'infatigables scrutateurs, M^{me} Zivkova (Bulgarie) et M. Cool (Belgique, tendance chrétienne), sous la direction avertie du représentant du président de la conférence, Albert Guigui, haut fonctionnaire du BIT, qui n'a jamais oublié ses origines syndicales.

Succès de la CISL

Laissons à d'autres le soin d'épiloguer sur ce surprenant résultat et contentons-nous d'insister sur l'incontestable succès remporté par les onze candidats de la CISL. Un succès qui fut encore renforcé par l'élection des dix membres adjoints, qui jouissent des mêmes droits que les titulaires sauf celui de voter, ainsi que des dix membres suppléants aux services desquels on recourra dans l'ordre des résultats obtenus lors du scrutin, en cas d'absence de membres titulaires et de membres adjoints. Notre ami Sanchez-Madariaga eut enfin la compensation de la cabale montée contre lui dans l'élection des membres titulaires, puisqu'il fut magistralement repêché au cours des scrutins successifs imposés par le système de la majorité absolue, bien qu'il n'ait pas été inscrit dans la liste des candidats au poste de membres adjoints.

Peut-être n'est-il pas inutile de dire que le collège électoral des délégués

travailleurs procéda à ces élections disputées de 15 h, le jeudi 9 juin, à 2 h. 30 le lendemain matin, sans désespérer!

Il est encore intéressant d'avoir à constater qu'un seul Suisse a été réélu au Conseil d'administration du BIT. Dans le groupe gouvernemental, le vide n'a pas été comblé. Et avec la mise à la retraite définitive de M. Kuntschen, le seul siège que la Suisse détenait dans le groupe patronal a été perdu.

Au moment où nous écrivons, les commissions techniques poursuivent leurs travaux préparatoires.

De multiples orateurs ont déjà pris la parole en séance plénière dans la discussion du rapport du directeur général du BIT, M. Morse, consacré au problème du développement industriel dans les pays du tiers monde. Nous avons particulièrement goûté jusqu'à maintenant les interventions des syndicalistes Omer Becu, secrétaire général de la CISL; Lascaris, délégué des travailleurs de Grèce; Morris, de la grande Union syndicale libre du Canada, et surtout du ministre du Travail du Grand-Duché de Luxembourg, notre très cher ami Antoine Krier.

Ce dernier insista entre autres, avec beaucoup de pertinence, sur la nécessité de réactiver les commissions d'industrie et les conférences régionales tripartites, en rappelant de façon discrète l'existence de l'Europe. Il a cité en exemple les trois communautés économiques européennes, mais aussi le Conseil de l'Europe et même l'Association européenne de libre-échange qui ont actuellement « la tendance louable de compléter leur coopération dans le domaine économique par une harmonisation progressive de la politique sociale de leurs Etats membres. L'Organisation internationale du travail se doit de soutenir ces efforts des institutions européennes en faisant bénéficier celles-ci de son expérience unique. »

Voilà un langage européen qui nous change du compartimentage étroit auquel semblent se livrer aujourd'hui de grands hommes. Il sonne plus agréablement à nos oreilles que les incantations agressives des nouveaux nationalismes ou régionalismes qui divisent au lieu de réunir.

Au bout du lac

GENÈVE: A la CGTE. — Dans sa dernière séance, le Conseil d'administration de la CGTE a enregistré avec regret la démission en qualité de président de M. Jean Babel, conseiller d'Etat, qui vient d'être appelé au Conseil national en remplacement de M. Yves Maître, décédé.

Pour succéder à M. Babel, le Conseil d'administration a choisi M. René Helg, avocat, ancien président du Conseil d'Etat.

En outre, le Conseil d'administration a réparti les charges du Comité de direction de la façon suivante: président: M. René Helg; premier vice-président: M. André Ruffieux, conseiller d'Etat, président du Département du commerce, de l'industrie et du travail; deuxième vice-président: M. Charles Duchemin, ancien conseiller d'Etat; secrétaire: M. Nicolas Julita; vice-secrétaire: M. Virginio Malnati; expert-juridique: M. Henri Schmitt, conseiller national et conseiller d'Etat, président du Département de justice et police.

Contrairement à ce qui avait été annoncé par la presse (sur la base de revendications manifestées par les radicaux qui voulaient reprendre le fauteuil de président déjà lors de la démission de M. Ed. Chamay, réd.) M. Ch. Duchemin, ancien président du Conseil d'Etat n'avait pas fait acte de candidature à la fonction de président. Il n'est pas inutile, pensons-nous, de préciser que la chose est exacte pour ce qui concerne les délibérations au sein du Conseil d'administration de la CGTE; par contre, il est moins sûr que le nom de M. Duchemin n'ait pas été avancé lors des tractations entre les trois partis bourgeois au cours desquelles les libéraux ont exigé le siège de président qu'ils lorgnaient depuis fort longtemps. D'ailleurs, le Comité central du Parti radical avait bien désigné M. Duchemin à cette présidence puisque le « Genevois », organe officiel écrit: « Puis le comité applaudit chaleureusement M. Ch. Duchemin, proposé comme candidat par le parti à la fonction de président du Conseil d'administration de la CGTE. »

GENÈVE. — Une délégation du Mouvement populaire féminin a été reçue par le conseiller d'Etat Willy Donzé, chargé du Département de la prévoyance et de la santé publique. Elle lui a exprimé les préoccupations qui se sont fait jour ces derniers temps concernant le développement de toutes les formes de régulation des naissances. Alors qu'il semble que rien de précis ne soit envisagé en vue d'une modification des dispositions concernant les interruptions légales de grossesse, W. Donzé a précisé à la délégation que sur le plan cantonal, une commission est chargée de développer dans tous les quartiers une information sur le rôle du centre de planning familial, de façon à ce que les couples soient au courant des possibilités actuelles de régulation des naissances.

CAROUGE: Le Conseil municipal de la cité des bords de l'Arve est convoqué pour jeudi 23 juin, à 20 h. 30.

GENÈVE: Le professeur Manfred Lachs de Varsovie, membre de la Commission de droit international et président du sous-comité juridique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique fera une conférence à la Faculté de droit de l'Université de Genève (dans la chaire de M. le professeur Virally) sur: « Les problèmes clés du droit de l'espace ». Cette conférence qui aura lieu à la salle 59 de notre « alma mater » le mercredi 22 juin, à 15 h. 15, est publique. C'est également à l'Université, mais lundi 20 juin, à 10 h. 15, à la salle 58, que M. Semion Ivanov, professeur à l'Institut de l'Etat et du droit de l'Académie des sciences de l'URSS (Moscou), fera une conférence dans la chaire de M. le professeur Alex. Bérenstein sur: « Les principes fondamentaux du droit soviétique du travail ». La séance est publique.

BERNEX: Le N° 11 du bulletin « L'Echo socialiste » de Bernex, organe de la section socialiste de l'endroit, vient de paraître. Nous y lisons une chronique intéressante sur la vie politique de ce coin charmant de la campagne genevoise. Quant aux habitants de Bernex ils ont tout le loisir de se pencher sur les recettes et dépenses de la commune dont l'« Echo socialiste » donne le détail; et ça, c'est de l'excellent travail. Enfin, avant la votation des 9 et 10 juillet prochain, il est demandé à M. le maire de donner aux électeurs-contribuables tous les renseignements utiles sur cette double votation communale référendaire qui comme on sait concerne la construction d'un groupe scolaire et l'adjudication de travaux à l'entreprise Miazza Frères. Il est nécessaire que les électeurs se pronon-

cent en connaissance de cause et grâce aux socialistes de Bernex ce sera probablement le cas.

GENÈVE: Une entreprise genevoise participe à une importante livraison de locomotives électriques. — Un contrat portant sur la fourniture de locomotives électriques du type BoBo et d'équipements séparés, pour un total de 195 machines, dont une certaine fabriquées partiellement en Yougoslavie, a été signé le 11 juin 1966 à Belgrade entre la Direction des Chemins de fer yougoslaves et un consortium de fournisseurs, l'Union pour la traction à 50 périodes, comprenant la société anonyme des Ateliers de Sécheron à Genève, la société suédoise ASE et les sociétés autrichiennes Elin et Simmering-Graz-Pauker.

Le montant total des fournitures importées s'élève à environ 140 millions de francs.

Ces locomotives à redresseurs, d'une puissance unitaire de 5600 CV, alimentées en courant monophasé 25 000 V, 50 périodes, ont une vitesse maximum et de 160 km/h. en exécution normale et des 160 km/h. en exécution spéciale pour la remorque de trains rapides. Elles sont destinées à desservir les lignes nouvellement électrifiées du réseau des Chemins de fer yougoslaves, notamment la ligne récemment reconstruite de Sarajevo à Ploce.

Il est prévu que les premières locomotives entreront en service dans une année.

DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE - GENÈVE

Contrôle de l'habitant POLICE DES ÉTRANGERS

offre place stable et situation d'avenir à

secrétaires et employé(e)s de bureau

Conditions requises:
1. Etre de nationalité suisse et âgé de 18 à 30 ans.
2. Connaître la dactylographie.
3. Connaître la sténographie (pour les secrétaires).
Le classement dans l'échelle des salaires et le traitement dépendront des connaissances (notamment linguistiques), ainsi que de l'expérience des candidats.
Les offres, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent parvenir à la direction du Contrôle de l'habitant, rue du 31-Décembre 8, avant le 15 juillet 1966.

Le conseiller d'Etat chargé du Département de justice et police:
HENRI SCHMITT

Au Comité directeur du PSV

Le Comité directeur du Parti socialiste vaudois a tenu, jeudi soir, une importante séance sous la présidence d'Alfred Bussey, président cantonal. Il s'est tout d'abord occupé de la campagne de recrutement d'adhésions à notre journal et a entendu des rapports de R. Lambercy et O. Heger. Il a constaté que si certaines sections du parti avaient déjà fait un travail considérable, d'autres, et parmi celles-ci des sections importantes, n'avaient pas encore commencé leur travail de prospection. Le Comité directeur lance à ces sections un pressant appel, ainsi d'ailleurs qu'à tous les militants en faveur du renforcement de notre quotidien.

Second point à l'ordre du jour: l'examen d'une proposition des sections socialistes du grand district concernant l'élection du Conseil d'Etat. Après une discussion approfondie, le Comité directeur a décidé d'étendre la portée de cette proposition et de charger une commission restreinte d'étudier plusieurs problèmes de la vie politique vaudoise, étude qui donnera lieu à un rapport devant le congrès de printemps 1967.

Enfin, le Comité directeur a entendu avec intérêt un rapport de Pierre Aguet, président de la Jeunesse socialiste vaudoise sur une action d'éducation civique et politique des jeunes. Ce rapport a donné lieu à une vive discussion.

Genève: Avis aux caisses-maladie et à leurs membres

La Fédération genevoise des caisses-maladie communique:

Lors de l'assemblée des délégués du 26 mai 1966, le Comité de la Fédération pouvait déclarer que l'entente semblait se réaliser avec l'Association des médecins du canton de Genève en vue d'un régime transitoire pour 1966 puis de la convention dès le 1^{er} janvier 1967. Les séances de la Commission mixte et les contacts personnels des présidents des deux associations permettaient un tel espoir.

Or, par sa lettre du 26 mai 1966, le Conseil de l'Association des médecins a informé la fédération de ce qu'il ne pouvait adhérer à un projet de tarif transitoire fixe dans les limites du tarif-cadre cantonal et de ce qu'il entend discuter une convention basée uniquement sur son tarif d'usage à l'égard de la clientèle privée communiqué à titre d'orientation au cours de la séance du 7 mars 1966 de la Commission mixte.

Nous confirmons aux caisses-maladie et à leurs membres que le régime

non-conventionnel persiste. Sous ce régime, le malade est directement débiteur des honoraires du médecin et la caisse lui rembourse ses frais médicaux sur la base du tarif-cadre; la caisse fonctionne donc comme tiers-garant. Les sociétaires ont intérêt à faire contrôler la note du médecin par leur caisse avant de la régler.

Certains médecins ont cependant entrepris déjà des démarches auprès de caisses-maladie afin qu'elles continuent, comme par le passé, de leur payer directement les notes qu'ils leur enverront. Nous prions les caisses qui seraient l'objet de telles requêtes d'en informer le Comité de la fédération afin qu'il puisse éventuellement examiner si et dans quelles conditions le régime du tiers payant pourrait être appliqué à certains médecins nonobstant l'absence de convention avec l'Association des médecins.

Fédération genevoise des caisses-maladie
Le comité.

Avis à la population

GENÈVE: A nos abonnés. — Pour faciliter le travail de notre administration, nos abonnés qui ne l'ont pas déjà fait sont invités à payer leur abonnement échu au 30 juin 1966. Chèques postaux 12-2715 Genève. Merci d'avance à tous ceux qui éviteront un rappel.

L'administration genevoise du « Peuple—La Sentinelle »

Tirs militaires

Les prochains tirs militaires auront lieu les 18 et 19 juin.

Stand de Saint-Georges: samedi matin (Gymnastes, La Centrale); samedi après midi (Gymnastes); dimanche matin (Gymnastes).

Stand de Cartigny: samedi matin, dimanche matin.

Stand de Laconnex: samedi après midi.

Stand de Versoix: dimanche matin.

AMBULANCES (jour et nuit)



C. Petit

Rapatriements, possibilité trois grands blessés (non superposés) plus deux accompagnants.
Fr. 15.— prise en charge
Fr. 1.— le km.

GENÈVE, rue de Bourgogne 6 c, tél. (021) 44 11 95.

DIABLERETS 1 jour



L'APERITIF AUX PLANTES DES ALPES

Le premier pas d'un bon repas

Coopérative du bâtiment - Yverdon

MM. les sociétaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire, vendredi 1^{er} juillet 1966, à 20 h. 15, à la grande salle du Cercle ouvrier, quai de la Thièle 3, à Yverdon.

Ordre du jour statutaire.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mémento lausannois

Pharmacies d'office

De 18 h. à 21 h. (samedi de 17 h. à 21 h., dimanche de 9 h. à 21 h.)
ROMERIO: place Saint-Laurent
GUINARD: avenue de France 42.

De 18 h. à 24 h.:
HENNARD: rue Etroz 7.

A l'exception des pharmacies de service, les pharmacies sont fermées le jeudi après midi.

Médecin de garde

Pour Lausanne, Prilly, Pully, centrale téléphonique des médecins No 23 18 23.

Mémento genevois

Dimanche:

PROMENADE DU LAC, Jardin anglais (en cas de mauvais temps: renvoi le soir à 20.45 au Théâtre de la Maison des Jeunes, rue du Temple 5): 11.00, concert de jazz; Riverboat Jazz-Band.



...nous avons l'occasion que vous avez en tête

Garage du Close! et sa.
Av. d'Echallens 17 (021) 24 04 42
Lausanne

BUFFET CFFM^{me} R. PÉCLARD, LAUSANNE

Petites et grandes salles pour assemblées, séances de comités, repas de familles (noces, baptêmes), etc.

Au Conseil communal de Rolle

Le Conseil communal s'est réuni mardi soir 14 juin, au Casino, sous la présidence de M. Ch. Borboën (rad.).

Après lecture du procès-verbal de la dernière séance, notre camarade Ch. Chabloy donna lecture du rapport de la commission chargée de l'étude de la modification du règlement sur la distribution de l'eau. Il est accepté.

Construction d'un édifice municipal, préavis municipal, le bureau désigne les camarades H. Aubert, J. Frutiger et J. Divorine.

Extension du réseau d'eau: sont nommés de la commission: M. Grobet, Ch. Isoz et R. Michon.

Demande de crédit complémentaire pour le bâtiment du Service du feu (premier débat).

Les conclusions de la commission sont: d'avoir fait trop de modifications en cours de construction sans avertir le conseil; d'avoir adjugé des travaux supplémentaires sans vérification de prix; de ce que toutes les factures n'aient pas été visées par l'architecte avant leur règlement. La commission invite le conseil à ne plus accorder de crédit à la Municipalité s'il n'est pas tenu au courant des travaux supplémentaires en cours d'exécution.

Quelques chiffres significatifs: dépassement de crédit: 117 474 fr. 30. Apport de tout-venant: 2500 m³ à 24 fr. = 58 896 fr. Régie: 12 657 fr., soit 1500 heures environ. Ingénieur: 13 500 fr., etc. Maçonnerie: + 70%, charpente: + 20%; chauffage: seulement quatre systèmes différents, y compris fourneau à bois? + 250%; aménagement extérieur: + 200%, etc.

Le camarade René Michon déclare vigoureusement: «Messieurs, sans vouloir engager une polémique, mais dans le but de remplir les devoirs dû à notre charge de conseiller, il est de mon devoir de porter à la connaissance des citoyens, et par là des contribuables, certains agissements et faits contraires à une saine gestion des fonds publics. Alors que l'Etat, et par là les communes, se doit de freiner la hausse constante du coût de la vie, notre Municipalité a omis ou n'a pas voulu nous renseigner à temps, ce n'est d'ailleurs pas le seul exemple (Casino, école, abattoir, et plus près de nous le prolongement de la digue qui s'est fait sans avertissement, alors que ce port s'enlise par l'apport de matériaux non valables). (Tumulte sur les bancs de la droite.)

Cette pratique blâmable, étant devenue une coutume, il est temps de revenir à la réalité, car c'est dans la poche du contribuable qu'il faudra puiser pour couvrir les super bénéfices réalisés par certains soumissionnaires, ainsi que les erreurs flagrantes de construction, ainsi que les nombreuses modifications commandées par la municipalité en cours de construction. Car nous nous trouvons devant un problème qui s'est généralisé autour de nous. Les chiffres doivent donner à réfléchir quand

certaines postes accusent des différences allant jusqu'à 300%, quel serait le privé qui accepterait de telles pratiques, sinon l'Etat.

Quant à la question du transformateur inclus dans le bâtiment (CVE), cela tourna au scandale, car demander le remboursement de la quote-part calculée au prix moyen de l'ensemble alors que le dépassement est pour une bonne part la conséquence des travaux d'excavation et de bétonnage, nécessités par la construction de ce transformateur, quant aux aménagements extérieurs, la mauvaise utilisation du terrain devait immanquablement provoquer des surprises. Aussi devant un tel enchaînement de faits et de chiffres, nous nous trouvons avec un dépassement de 40%, ce qui correspond à la bagatelle de 192 francs par ménage.

En conclusion je demande au conseil

— de demander à la Municipalité de faire procéder à une contre-expertise de tous les travaux et factures;
— de ne pas approuver le préavis municipal jusqu'à la conclusion d'une commission d'experts.

De très nombreuses et pertinentes demandes sont adressées à la Municipalité par les conseillers socialistes sans qu'aucun conseiller de la droite ne soit intervenu dans ce sens dans ce long débat. Les réponses de M. le syndic et de M. Broillet, municipal,

ne furent que généralement incompréhensibles et fumeuses, refusant de prendre leurs responsabilités pour les placer sur d'autres et d'autant mieux qu'ils étaient absents. On le comprend, soutenus qu'ils sont par une majorité dite «Entente démocratique rolloise»...

Enfin la motion Michon est repoussée par 32 voix contre 25 et 2 bulletins blancs, et le crédit accordé à faible majorité (31 voix).

Le rapport de la Commission de gestion est écouté sans grand intérêt. Meylan (soc.) demande quelques précisions sur l'utilisation de certains crédits. Il ne semble guère satisfait des réponses données. Il fait remarquer au conseil que les machines de la station d'épuration au sujet desquelles le groupe socialiste avait demandé de suspendre la commande pour des raisons techniques font courir un intérêt annuel de 26 000 fr. par an, et cela jusque à quand...

On entend ensuite de nombreuses propositions individuelles de toute nature. Relevons celle de Divorine (soc.) qui précise quelques prix de tout-venant, soit 11 et 13 fr. le mètre cube rendu sur place, cela en parallèle au prix payé (24 fr.) par la commune lors de la construction du bâtiment du Service du feu.

La séance est levée vers 23 h. 15.

X...

CINEMAS LAUSANNOIS**A. B. C. Tél. 22 35 52-53**

14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans

Première vision
(In version originale italienne)
I FIDANZATI DELLA MORTE
Sylva Koscina - Rik Battaglia
Totalscope - Eastmancolor

Athénée Tél. 23 24 12

14.30 17.00 20.30 16 ans

Ce soir, nocturne à 23 h. 15
En couleurs
Un retour attendu et radouillé
Celui qui fait trembler l'Ouest!
BILLY LE KID
Un grand western qui plaira par son rythme viril, nerveux, étourdissant...
Jack Taylor - George Martin

Atlantic Tél. 22 11 44-45

14.30, 17.00, 20.30 16 ans

Ce soir, nocturne à 23 h. 15
Le «suspense» le plus extraordinaire d'Alfred Hitchcock
LA LOI DU SILENCE
avec Montgomery Clift, Anne Baxter, Karl Malden, Brian Aherne - Parlé franc.
Dés demain dimanche:
LES MAITRESSES DE DRACULA

Bel-Air Tél. 23 53 12

14.30 17.00 20.30 16 ans

Ce soir, nocturne à 23 h. 15
Première vision - Parlé français
Festival du film d'aventures - Action...
Emotions... Un western dynamique
LE CHASSEUR DE PRIMES
Dan Duryea et Rod Cameron

Bourg Tél. 22 86 22

14.30, 17.00, 19.00 21.00 16 ans

Jean GABIN, l'acteur No 1 du cinéma français, dans un de ses meilleures rôles avec Liselotte Pulver
MONSIEUR
Une comédie éblouissante de Jean-Paul Le Chanois

Capitol Tél. 22 51 32

14.30, 17.00 et 20.30 16 ans

Ce soir, nocturne à 23 h. 15
Première vision
LA DILIGENCE VERS L'OUEST
Des combats... De l'action...
Un prodigieux western
Ann-Margret, Red Buttons, Michael Connors, Bing Crosby, Bob Cummings, van Heflin - Cinémascope - Couleurs Deluxe

Cineac Tél. 22 74 99

Permanent: 14.00-23.00 18 ans

Un commerce sans pitié... Un voyage hallucinant à travers l'Afrique, l'Arabie et le Proche-Orient
TRAFIC D'ESCLAVES

Colisée Tél. 52 51 25

14.30 20.30 en français 16 ans

L'un des films importants de notre époque l'œuvre indélébile de David Lean
LAWRENCE D'ARABIE
(LAWRENCE D'ARABIA)
3 h. 30 de projection en superpanavi-sion-technicolor - Avec Alec Guinness, Anthony Quinn, Jack Hawkins Omar Sharif

Eldorado Tél. 22 16 12

14.30 17.30 20.30 16 ans

Ce soir, nocturne à 23 h. 15
Première vision
Scope Couleurs - Parlé français
Des aventures passionnantes...
Un venant inoubliable
KINDAR, PRINCE DU DESERT
avec Mark Forest Mimmo Palmara, Rosalba Neri

Lido Tél. 23 21 44

14.30 17.00, 20.00, 22.20 18 ans

Première vision suisse romande
Un film humoristique et réaliste...
LE SOUTENEUR
Ugo Tognazzi, Iliaria Occhini, Mario Carotenuto, Marisa Merini

Métropole Tél. 25 62 22

14.30 et 20.30 16 ans

Ce soir, nocturne à 23 h. 15
Première vision - Français
Une salutaire cure de bonne humeur...
LE CAID DE CHAMPIGNOL
Jean Richard, Michel Serrault, Martine Sarcey, Alfred Adam
Les amateurs dans une nouvelle joyeuse aventure...

Moderne Tél. 24 28 77

14.30 17.00, 20.30 16 ans

Elvis Presley et Ann-Margret mènent un train d'enfer et vous font passer d'excellents moments de bonheur dans
L'AMOUR EN QUATRIÈME VITESSE

Panavision - Couleurs - Parlé français

Montchoisi Tél. 24 05 87

15.00, 20.30 18 ans

Dimanche, 14 h. 30, 17 h., 20 h. 30
Erstaufführung
Ein spannendes, erregendes Kriminal-spiel blendend fotografiert - gekonnte knisternde Unterhaltung
MOERDERSPIEL
Götz George, Hanne Wieder, Harry Meyen

Palace Tél. 22 13 34

14.30 17.00 20.00 22.10 16 ans

En première vision
Un amour extraordinaire dans un monde étrange et impalpable
LILITH
Ses passions, ses haines, son impudenc... Parlé français
Avec Warren Beatty, Jean Seberg, Peter Fonda, Kim Hunter. Grand film au début

Rex Tél. 23 43 31

14.30, 17.00, 20.00, 22.10 18 ans

L'écran démoniaque
Un film d'épouvante énigmatique...
troublant... angoissant...
LE CABINET DU D^r CALIGARI
Glynis Johns - Parlé français

ROMANDE 23 47 64

14.30, 17.00, 20.30 18 ans

Ce soir, nocturne à 23 h. 15
Pour rire aux larmes... Parlé français
LES LIONS SONT LACHES
Lino Ventura Michèle Morgan, Claudia Cardinale, J.-C. Brialy
De jolies provinciales en mal d'aventures dans Paris!

City-Pully Tél. 28 69 69

20.30 16 ans

La plus grandiose épopée de l'histoire, le plus éclatant triomphe de l'amour et de la liberté
SPARTACUS
Charles Laughton, Jean Simmons, Laurence Olivier, Kirk Douglas, T. Curtis, John Gavin - Scope - Couleurs
Prix: Fr. 3.- et 4.-

Corso-Renens Tél. 34 00 35

20.30 16 ans

Dimanche, 14.30.
Bagarres! Suspense! Un régal pour les amateurs de sensations fortes
Festival Eddie Constantine - Français
DES FRISSONS PARTOUT!
Sam et dim., 17.15: 16 ans
LA LUNGA STRADA DELLA VENDETTA

Lumen-Renens Tél. 34 19 20

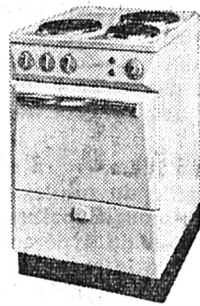
20.30 18 ans

Un film policier au suspense hallucinant!
RIFIPI A TOKYO
avec Karlheinz Böhm, Charles Vanel, Keiko Kishi
Sam./dim., 17.15: **IL SEGRETO DI BUDA**

C'est maintenant le moment pour une nouvelle cuisinière Therma:

8 différents modèles,
3 largeurs: 41,5, 55, 96,5 cm.
3 hauteurs: 80, 85, 90 cm
plaques Mégastat, grill infrarouge, tournebroche et beau-coup d'autres accessoires,
Fr. 362.- à 1810.-.

therma



EN VENTE CHEZ LE SPÉCIALISTE:



Succursale de Bercher, tél. 81 82 73

Reprise ancien modèle

A travers le pays vaudois

LAUSANNE: «Le ministère d'un aumônier de pénitencier». — Tel est le sujet de la conférence que donnera M. H. Werlen, aumônier des Etablissements de la plaine de l'Orbe, lors de l'assemblée générale annuelle de la Société vaudoise de patronage. Cette assemblée aura lieu jeudi 23, à 17 heures, à l'Hôtel de Ville (salle du Conseil communal).

Revalorisation des compléments de salaire servis au corps enseignant primaire lausannois. — Les traitements du corps enseignant primaire lausannois sont fixés sur la base du statut général des fonctions publiques cantonales. En plus de ces traitements régis par la législation cantonale, les autorités lausannoises, comme celles d'autres communes du canton, accordent un supplément communal qui tient compte de divers éléments: prime d'avancement, prix du logement, cherté des loyers, coût de la vie.

Depuis 1955, cette part lausannoise du traitement a été indexée régulièrement. Or, dans l'intervalle, le personnel de l'administration communale a obtenu, à part l'indexation, des revalorisations générales représentant environ 14% des salaires. Le complément lausannois n'a pas suivi cette évolution. C'est pourquoi la Municipalité propose au Conseil communal de mettre cette part communale de traitement au bénéfice d'une revalorisation identique.

Cette mesure entraînera pour la Caisse communale une charge de 224 000 fr. pour l'année en cours.

L'eau de Bret à l'ozone. — La Municipalité soumet au Conseil communal un préavis concernant l'amélioration des eaux du lac de Bret.

A certaines périodes de l'année, ces eaux, malgré tout le soin apporté à leur traitement, conservent une couleur et un goût que le Service communal de distribution cherche à éliminer complètement.

A cet effet, il s'est livré à plusieurs essais en appliquant des méthodes utilisées dans certaines grandes villes. Ses recherches et les divers résultats obtenus lui ont permis d'acquiescer la conviction que le meilleur système est, en l'occurrence, celui qui consiste à traiter l'eau par l'ozone.

Cette manière de faire est peu coûteuse; elle offre encore l'avantage de ne pas nécessiter de gros stocks de produits chimiques.

Le prix de revient de l'installation à exécuter est de 769 000 francs et l'exploitation ne coûte que 2 centimes par mètre cube.

En passant à la réalisation de ce projet, les Services industriels pourront livrer à la population de la banlieue ouest une eau égalant en qualité celle qu'ils distribuent déjà actuellement sur le territoire lausannois.

L'eau traitée au moyen de l'ozone sera conforme, en tous points, aux exigences du Laboratoire cantonal de contrôle des denrées alimentaires.

NOUVEAUX ENSEIGNANTS. — Le Département de l'Instruction publique a sanctionné les nominations suivantes:

A titre définitif. — Maître de classe supérieure: M. Jean Chevalley, à Chexbres. Instituteurs: MM. Walter Hofer, à Sottens; Paul Walter, à Payerne. Institutrices: M^{mes} Claudine Blanchard-Dufour, à Mont-sur-Rolle; Simone Pidoux-Pulfer, à Cuarnens; M^{lles} Edith Voegeli, à Coppet; Andrée Michod, à Granges-près-Marnand. Maîtresses semi-écoles: M^{mes} Irma Waridel-Kalbfuss, à Oron-la-Ville; Janine Lacanchy-Guenin, à Mont-sur-Lausanne. Maîtresses de travaux à l'aiguille: M^{mes} Janine Chevalley-Crausaz, à Savigny; Lillane Roy-Cavat, aux Clées; Marguerite Candaux-Chanson, à Romainmôtier; Yvonne Freudiger-Blanc, à Saint-Légier-La Chiésaz; Jeannette Gendroz-Loude, à Chavannes-le-Chêne.

A titre provisoire pour un an. — Instituteurs: MM. Claude Weber, à Lutry; André Tille, à Vers-l'Église. Institutrices: M^{mes} Colette Maréchaux-Freymond, aux «Mûriers» Grandson; M^{lle} Marie-Louise Agassiz, à Agiez. Maîtresses de travaux à l'aiguille: M^{me} Anne-Marie Perrin-Moreillon, à Gryon; M^{lle} Eliane Mermoud, à Corcelles-sur-Chavornay. Maîtresse enfantine: M^{lle} Annemarie Thévoz, à Blonay.

A titre provisoire pour deux ans. — Maîtresses de travaux à l'aiguille: M^{me} Janine Girod-Defrancesco, à Perroy et Buchillon; M^{lles} Huguette Chappuis, à Ecublens; Marie-Antoinette Chappuis, à Aigle; Huguette Pradervand, à Rolle.

LAUSANNE: Rues prioritaires. — Dès le vendredi 17 juin, le régime des rues prioritaires à l'intérieur des localités sera appliqué à de nouvelles artères de notre ville. Il s'agit de la rue de Genève, de la rue Centrale, de la rue Saint-Martin, de la rue César-Roux, de l'avenue de Béthusy, de l'avenue Victor-Ruffy et de la route de Berne.

AUBONNE: Ecole des Parents. — La Fédération vaudoise des Ecoles de Parents a tenu son assemblée de délégués à Aubonne. Au cours de la dernière année, le nombre des «Ecoles» a passé de 21 à 30 et nous constatons que plusieurs villages ou circonscriptions rurales ont formé récemment des groupements rattachés à la fédération. Durant cette saison qui vient de se terminer, plus de 60 conférences ont été données avec pour thème «préparation des jeunes à la vie». Dans plusieurs localités ces exposés ont été suivis de groupes d'étude. «L'Action familiale», périodique de la Fédération vaudoise des Associations d'entraide familiale, sert aussi d'organe aux Ecoles de Parents. L'Université populaire a inscrit à son programme un cours de pédagogie familiale donné par M. J. Bergier, médecin, chef du Service de l'enfance. En collaboration avec les Ecoles de Parents des autres cantons romands, un cours pour animateurs a été organisé à Jongny grâce à l'appui financier de la Fondation Pro Juventute.

Faites lire notre journal!

